FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

United Nations Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République Centrafricaine

TITRE DU PROJET : Appui à la Cohésion sociale par les jeunes, pour les jeunes en République Centrafricaine.

NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :

Modalité de financement du PBF :	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :**
☐ IRF ☒ PRF	☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONGI, etc.) :

- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA, ONU) – Agence Lead
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS, ONU)

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et de l'Education civique
Ministère de la Santé, et de la Population,
Ministère de la Promotion du Genre, de la Protection de la Famille et de l'Enfant

ONG/OSC :
- IEDA Relief (ONG Internationale)
- URU (ONG nationale)
- Organisation des Jeunes Leaders pour le Développement (OJLD) : OSC nationale

Durée du projet en mois[1] [2]:24 mois
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :
- Bouar, chef-lieu de la préfecture de la Nana Mambéré, à l'Ouest
- Bria, chef-lieu de la préfecture de la Haute Kotto au Nord- Est

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :
☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[3]

[1] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.
[2] Le commencement official du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.
[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du

☐ Initiative de promotion des jeunes[4]
☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :
UNFPA : 1,800,012 $
OMS : 700,005 $
Total PBF : $ 2,500,017

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1ère tranche (35 %) : UNFPA : $ 630,004 OMS : $ 245,002 **Total : $ 875,006**	**PBF 2ème tranche* (35 %) :** UNFPA : $ 630,004 OMS : $ 245,002 **Total : $ 875,006** ***Jalon de paiement** : mise à jour de la raison d'être du projet pour mieux articuler les lacunes dans l'analyse comparative entre les sexes. Il s'agira d'une analyse comparative décrivant les principaux obstacles à l'égalité et à l'autonomisation des femmes, et proposant des solutions pour les surmonter pendant la mise en œuvre du projet*	**PBF 3ème tranche* (30 %)** UNFPA : $ 540,004 OMS : $ 210,001 **Total : $ 750,005**

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le projet vise à **c**ontribuer à la consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et la réconciliation entre les jeunes des zones d'accueil, les retournés, et les communautés d'origine ou d'adoption, y compris l'implication et la participation des jeunes, notamment des jeunes filles aux élections locales et communales à venir.
Il contribuera à engager les jeunes des zones d'accueil et rapatriés/retournés, en particulier les plus vulnérables, dans un processus de réconciliation entre eux, avec les communautés d'origine ou d'adoption, et assurer une réponse aux violences (y compris sexuelles) qui sont entre autres, causes et conséquences de la perpétuation du conflit. Il contribue ainsi à l'atteinte d'une des priorités du PBF, en l'occurrence « Initiative de promotion des jeunes ».
Il permettra de renforcer le dispositif de la réduction des violences communautaires, la culture de la paix, la cohésion sociale à travers les jeunes hommes et jeunes femmes des zones d'accueil et retournés tout en renforçant les capacités des structures de gouvernance et cadres institutionnels (Mairies, Lieux de culte, Centres sportifs, Maisons des jeunes, Maisons de la femme, instances de suivi de l'Accord Politique Pour la Paix et la Réconciliation, Dialogue Républicain etc…) qui seront des cadres pour les interventions de cohésion sociale, mais qui pourront jouer un rôle de régulation de comportements dans la communauté.

PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).
[4] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Enfin, compte tenu de la corrélation observée entre la génération de la violence y compris sexuelle, et les troubles mentaux, une étude sera réalisée tout au début pour mieux élucider ce lien, et s'en servir comme évidence pour redimensionner éventuellement les interventions.
Parallèlement, le projet permettra de mener des actions de prévention des troubles mentaux et de prise en charge des jeunes qui en sont déjà atteints, pour leur permettre d'être dans des dispositions plus saines et propices à participer entièrement aux actions de cohésion sociale et de la réconciliation.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le processus de consultation des parties prenantes dans le pays a commencé en mars 2022, par des échanges avec les représentants des Ministères clés, les acteurs du système des Nations Unies, les ONG internationales, à travers trois réunions successives qui ont permis d'identifier les agences/ONGI devant soumettre des notes conceptuelles et les thématiques respectives, les modalités d'approche ainsi que le calendrier.
Désigné par la RC comme lead sur la thématique de la cohésion sociale par les Jeunes, l'UNFPA a organisé d'autres consultations qui ont regroupé les représentants des Ministères en charge de la Jeunesse, la Promotion du genre, la santé, des agences sœurs à savoir l'OMS, UN Women, les organisations de jeunesse, notamment le Conseil National de la Jeunesse Centrafricaine (CNJCA), le Cercle de Réflexion Permanente des Elèves et Etudiants (CREPEE), AfriYAN, le Réseau des Filles et Femmes Elite pour le Développement (RFFED), l'Organisation des Jeunes Leaders pour le Développement (OJLD) etc…

L'élaboration du projet a aussi tenu compte des rapports des différentes préoccupations et besoins exprimés par les femmes leaders bénéficiaires des espaces sûrs appuyés par l'UNFPA à Bangui et dans les provinces notamment Bria et Bangassou.
Une équipe de développement du projet composée d'agents techniques des deux agences a été constituée. Cette équipe s'est réunie à plusieurs reprises et a consulté l'équipe de la coordination du secrétariat PBF, les ministères sectoriels, les parties prenantes locales et les jeunes leaders. L'équipe de projet a intégré dans la proposition les commentaires reçus des différentes parties prenantes.
Les réunions inclusives organisées au bureau UNFPA à Bangui, ont eu lieu respectivement le 07 avril, 22 juin et 25 Aout 2022, et ont réuni les principaux leaders d'organisations de jeunesse. Ces réunions ont contribué au processus d'analyse de la situation, d'identification des besoins et la formulation de la réponse programmatique proposée.
Toutes les parties prenantes citées ont également apporté une contribution significative au développement du projet notamment dans le cadre de l'analyse des conflits et la formulation des interventions.
Chaque étape du développement du projet (note conceptuelle, proposal0) a fait l'objet de la contribution de tous les acteurs, et un partage du draft du document avec la coordination du secrétariat PBF pour des commentaires et contributions.
Le document du projet a été enfin partagé au point focal PBF de l'OMS au niveau du bureau régional, les point focaux UNFPA à la région d'Afrique du Centre et de l'Ouest (WCARO), ainsi qu'au point focal au siège UNFPA à New York. Leurs précieuses contributions ont permis de renforcer le document.

Le Projet prévoit par ailleurs de poursuivre le dialogue et les consultations avec les autorités locales des zones cibles, les jeunes et particulièrement les jeunes femmes tout au long de sa mise en œuvre.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[5] : _2

[5] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Spécifiez le pourcentage (30%) et le montant (750 000 USD$) du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[6] :

Des approches sensibles à la dimension genre seront intégrées tout au long du cycle de vie du projet, notamment par l'identification des obstacles sexospécifiques, à l'accès aux dispositifs communautaires de règlement des conflits, consolidation de la paix, cohésion sociale, accès à la prise en charge de la santé mentale, l'inclusion et la participation aux élections locales et communales. L'équilibre entre les sexes parmi le personnel des établissements de santé, et tous les autres acteurs formés et déployés dans les activités du projet ; la collecte et l'analyse de toutes les données du projet avec ventilation par sexe, âge et inclusion en veillant à ce que les comités de santé communautaire aient une représentation féminine d'au moins 50 % ; le renforcement des capacités des institutions en matière de santé mentale et de consolidation de la paix, notamment en mettant l'accent sur les organisations dirigées par des femmes et des jeunes. Grâce à l'amélioration du soutien psychosocial et à la fourniture de soins de santé mentale aux jeunes touchés par le conflit, ce projet permettra de combler une lacune critique en matière de prestation de services sociaux ; il contribuera à réduire la stigmatisation et l'isolement des jeunes hommes et femmes ; il encourage la participation et la contribution des jeunes à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix ; et il propose une solution durable pour la SMSPS et la prévention de la consommation des stupéfiants, grâce à une approche de collaboration et de partenariat entre l'OMS, l'UNFPA, le Ministère de la Santé.
A cet effet, dans les trois mois suivant la mise en œuvre du projet, une mise à jour de la raison d'être du projet sera faite afin d'articuler les lacunes dans l'analyse comparative entre les sexes, décrire les principaux obstacles à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et expliquer comment le projet vise à atténuer et à surmonter ces obstacles pendant la mise en œuvre. Ceci permettra aussi d'examiner les indicateurs du cadre de résultats pour assurer la ventilation par sexe dans la mesure du possible et d'examiner la colonne de justification GEWE dans le budget pour assurer la clarté et l'exactitude de l'allocation GEWE.

Un accent particulier sera accordé à la capacitation de jeunes filles et le renforcement de leur protection afin de promouvoir leur leadership au sein des mécanismes de gouvernance et de résorption des conflits à travers un système de coaching par les pairs ainsi que l'appui aux activités citoyennes qu'elles initieront. Ainsi, le projet propose un flux de bénéfices suivant les différentes catégories : femmes, jeunes filles, jeunes garçons, ainsi que des interventions qui permettront d'agir sur les dynamiques d'inégalité de genre qui engageront les hommes, et notamment les leaders communautaires, en vue d'une gestion inclusive et sensible au genre, des mécanismes communautaires à mettre en œuvre dans le cadre du Projet.
Le projet veillera à renforcer l'implication des jeunes filles, victimes le plus souvent de nombreux actes de violences basées sur le genre, en particulier de violences sexuelles, dans les différentes activités afin de contribuer à mieux faire entendre leurs voix et impulser une dynamique du vivre ensemble.
Les interventions visant la prise en charge psychologique, et santé mentale, ainsi que toutes les activités de prise en charge des violences sexuelles et de cohésion sociale, toucheront environs 1050 Jeunes filles soit 42% du total des jeunes filles qui seront ciblées.

Le projet contribuera à la mise en place d' « espaces sûrs » amis des femmes et des filles directement au bénéfice de ces dernières. Reconnaissant que les jeunes filles et femmes leaders, ont la possibilité d'agir directement sur leurs pairs, mais aussi sont les mieux placées pour nouer une collaboration avec les acteurs communautaires influents de leur localité, les jeunes filles et femmes seront directement responsabilisées dans la gestion des espaces surs et autres structures qui seront soutenues par le projet. Tenant compte les capacités dirigeantes et techniques des organisations féminines et de jeunesse, le projet bénéficiera de l'expertise des techniciens des départements Ministériels pour animer et faciliter les activités au sein des espaces sûrs, et structures amies des jeunes filles et des femmes.
Au niveau communautaire, un environnement plus sûr avec une réduction de risques de violation des droits humains dont les violences sexuelles, une gestion inclusive et sensible au genre lors des interventions, permettront d'impacter positivement les dynamiques de genre. Ceci passera par la mise en place et le soutien aux plates formes multifonctionnelles de jeunes filles et jeunes hommes engagés pour promouvoir les débats et la mobilisation en faveur

[6] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

du vivre ensemble, l'égalité entre les sexes, prévention des violences basées sur le genre, participation inclusive aux élections locales et communales, et la cohésion sociale.

Par ailleurs, le développement d'un programme de formation et de coaching des filles et femmes leaders, et des agents psychosociaux communautaires (Des jeunes filles feront parties des relais et agent communautaires qui seront déployés dans le cadre du projet) sera élaboré dans les localités couvertes par le projet, ce qui aura le mérite de renforcer les capacités relatives au suivi psychosocial et ainsi garantir aux jeunes filles retournées/appartenant aux communautés hôtes bénéficiaires, d'obtenir une assistance durable et un référencement effectif pour la santé mentale, et aussi une participation visible dans les interventions de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.
L'identification des besoins en formations, du choix des horaires des activités, et des lieux d'implantation des structures d'appui psychosocial, se fera avec la participation des jeunes filles.

Enfin, les achats sensibles au Genre seront promus et des mesures spéciales seront prises en faveur des achats auprès des groupements des filles et des femmes, ou des entreprises dirigées par des filles ou femmes dans le respect des règles de compétitivité et d'efficience.

Degré de risque du projet[7] : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[8]) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue : Résultat 1 de l'UNSDCF (2023-2027) : Promotion de la paix, la sécurité, des droits humains, et de l'Etat de droits, notamment, les deux effets de ce résultat à savoir :

Effet 1.1: D'ici à 2027, les populations en RCA vivent dans un environnement où les mécanismes de consolidation de la paix, de réconciliation nationale, et de gouvernance sont inclusifs, redevables et efficaces

Effet 1.2: D'ici à 2027, les populations en RCA vivent dans un Etat de droit et accèdent à la justice, à la sécurité, et leurs droits humains sont promus et protégés.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

L'objectif ultime du projet est de parvenir à une cohésion sociale durable entres les jeunes de retour d'exil, et ceux restés dans les localités, ainsi qu'avec la communauté.
Pour se faire, il s'attaque à la problématique de la santé mentale, la prise en charge des violences sexuelles, et prévoit des activités qui renforcent le vivre ensemble, et la réconciliation.
Ce faisant, il permet d'atteindre les objectifs et cibles du développement durable suivants :

-ODD 3.4 : « D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être ».

-ODD 3.5 : « Renforcer la prévention et le traitement de l'abus des substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool ».

-ODD5.2 : « Eliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ».

[7] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

[8] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

-ODD16.1 : « Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ».	
Type de demande : **Nouveau projet :** ☒ **Révision de projet :** ☐	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☐ Durée additionnelle du projet en mois : **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD XXXXX** **Brève justification de la révision :** *NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[9] *Nom :* **Dr Agnès KAYITANKORE, Représentante Adjointe, Chargée de bureau** *Signature* [redacted] *Nom de l'agence : Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)* *Date et visa :* 07/07/2023 *Nom :* **Dr Ngoy NSENGA, Représentant** *Signature* [redacted] *Nom de l'agence : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)* *Date et visa :* 10/07/2023	**Représentant du gouvernement national** *Nom :* **M. Félix MOLOUA** *Signature* [redacted] *Titre : Ministre d'[redacted] et de la Coopération internationale* *Date et visa :* *Nom :* **M. Aristide Briand REBOAS** *Signature* [redacted] *Titre : Ministre en charge de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique* *Date et visa :* 13 JUIL 2023
Coordonnateur résident *Nom :* **Dr Mohamed Ag AYOYA** *Signature* [redacted] *Titre : Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, et Coordonnateur Humanitaire* *Date et visa :* 13/7/23	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** **Elizabeth Spehar** *Signature* [redacted] *Titre :* Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix *Date et visa :* 21/07/2023

[9] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement les conclusions principales de **l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

La République centrafricaine traverse depuis deux décennies, une crise sécuritaire complexe et profonde aux conséquences humaines graves. Cette crise remet en cause le processus de son développement du fait de son impact humain, mais aussi de la destruction du tissu économique et des biens, ainsi que des infrastructures sanitaires et scolaires. Elle a également ébranlé la cohésion sociale, compromettant ainsi l'avenir des jeunes hommes et femmes qui représentent 72 % de la population générale. L'étude de leur profil montre qu'ils sont pour la plupart, déscolarisés (48,8% selon le MICS[10] 2019) . Selon l'analyse sur les besoins et aspirations des jeunes en RCA, réalisée en 2020, 51 % des adolescents et jeunes sont désœuvrés, et à risque d'être embarqués, au prix de leur vie dans des groupes armés, car n'ayant ni perspectives, ni opportunités pour leur plein épanouissement dans la société.

Cette crise sécuritaire facilite l'exploitation des aspirations des jeunes par des acteurs politiques et communautaires. Tirant parti de leur fragilité sociale et économique, ces leaders politiques et communautaires se sont servis du facteur religieux pour les mobiliser dans les groupes et les milices armés. La rudesse des affrontements intercommunautaires, en particulier entre jeunes se réclamant des religions chrétienne et musulmane a engendré de nombreux morts, des handicaps et des victimes de stress post-traumatiques, sans compter les déplacements massifs de populations, y compris vers les pays limitrophes notamment le Cameroun, le Tchad, la RDC, et le Soudan. UNHCR compte près de 720,000 réfugiés Centrafricains dans les pays voisins.

L'instabilité et les tensions inter et intra-communautaires contribuent à l'augmentation des cas de violence basée sur le genre en particulier les violences sexuelles à l'égard des filles. En effet, les violences sexuelles liées aux conflits (CRSV), ont fortement augmenté en RCA au cours des dernières années, et sont considérées comme le principal risque pour la sécurité des femmes et des filles centrafricaines. En 2021, la MINUSCA rapportait 589 cas de violences sexuelles liées aux conflits, soit un doublement du nombre de cas signalés par rapport à l'année précédente (240 cas en 2020) touchant 379 femmes et 327 filles. La plupart des cas de CRSV sont perpétrés dans des zones où les groupes armés sont actifs, et où le contrôle de l'État est limité, en particulier dans les préfectures de l'Ouham Pende et du Mbomou où la majorité des cas sont documentés. Ces violences sexuelles qui sont généralement perpétrées dans le but entre autres, d'humilier la survivante mais surtout, sa communauté, déclenchent des vengeances du même ordre, ouvrant ainsi la voie à des séries de violences sans fin.

Les victimes des violences sexuelles et leurs proches, singulièrement leurs conjoints, étant considérées dans la société comme des personnes « impures », coupables d'avoir été violées, et discriminées (la double peine), vont se renfermer sur elles, et développer entre autres des problèmes de santé mentale, notamment la dépression mentale, la sidération, des troubles de stress post traumatiques.

Les analyses et témoignages réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au processus de guérison des traumas individuels et collectifs des communautés de Bria et Bangassou en vue de la prévention des conflits et des violences » sur financement PBF, montrent que les filles et femmes victimes de violences sexuelles souffrent de troubles mentales. La majorité des jeunes garçons et filles dont ceux associés au conflit sont aussi comptés parmi les malades mentaux dans les zones du projet.

[10] Enquêtes par grappes à indicateurs multiples réalisées par l'Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales (ICASEES)

Il faut préciser que l'analyse de la dynamique genre en RCA, et particulièrement dans les localités du projet montre encore un rattachement de la population aux normes sociales discriminatoires de sexospécificité. La société accorde à l'homme, l'autorité parentale. Il est le chef de famille, et donc pourvoyeur de ressources, garant de la protection des membres de sa famille. A ce titre, il a le droit d'exercer toutes formes de sévices sur sa femme et ses enfants qui lui doivent une obéissance totale.

Cette situation expose certaines filles et femmes à subir des violences sexuelles, des violences et bien d'autres traitements inhumains à la fois de la part des membres de leur communauté ou encore des hommes armés voire des abus et exploitation sexuelles. D'autres femmes et jeunes filles victimes des conflits manquent d'opportunité pour accéder à des services de prise en charge de qualité le plus souvent, par manque d'information sur la disponibilité du service. D'autres encore refusent d'utiliser les services pour se protéger de la stigmatisation, discrimination, ou par manque de moyen financier pour y accéder. Les femmes leaders ont témoigné subir des violences physiques et des discriminations à cause de leur engagement en faveur du vivre ensemble et de promotion des droits humains.
Avec l'avènement de la crise, beaucoup d'hommes ont, soit perdu leur travail ou encore simplement perdu la vie. Il revient donc à la femme et aux enfants de subvenir aux charges familiales, voire communautaires. Non préparés à de telles responsabilités, certains se noient dans la consommation des drogues et d'alcool, aux activités dites « sexe pour survie » afin de subvenir aux besoins de la famille, et de gérer leur stress.
Dans des cas où les femmes et les enfants parviennent à surmonter les obstacles, et à inverser la position de « chefferie » au sein de la famille, il est fréquent que le père tombe dans une situation de dépression nerveuse, crise psychologique, voyant son autorité diminuée. Tout cela entretien la chaine de cause à effet entre violence communautaire, en particulier sexuelle, troubles mentaux, qui entretiennent lesdites violences, avec en bout de chaine, une haine entretenue, et un déficit de cohésion sociale.
Toutefois, avec l'accompagnement des Agences Onusiennes, certaines organisations féminines parviennent à s'impliquer dans le règlement des conflits et l'assistance aux victimes des violences basées sue le genre.

Dans le cadre du dit projet, l'une des premières activités sera de réaliser une étude sur la corrélation entre la violence sur la genèse des troubles mentaux, et les différentes approches pour casser ce cercle vicieux. Le comblement de ce gap permettra d'adapter certaines interventions pour les rendre plus pertinentes par rapport à la situation.

Il est à noter que selon l'Organisation Mondiale de la Santé, près d'une personne sur cinq (22%) ayant connu la guerre ou un autre type de conflit présentera dans les 10 années qui suivent une dépression, de l'anxiété, un trouble de stress post-traumatique, un trouble bipolaire ou une schizophrénie.
En RCA, le phénomène de troubles mentaux devient un problème majeur de santé publique, et une cause de perte de productivité, eu égard aux multiples crises politiques et militaires qu'a traversé le pays durant les deux dernières décennies. L'ampleur réelle de ces affections reste sous-estimée, d'une part à cause du peu d'attention que les autorités nationales et les partenaires ont par le passé porté sur les problèmes de santé mentale, le manque d'information fiable lié à la rareté des travaux antérieurs sur les maladies mentales dans le contexte de crise politico-militaire que connait la RCA depuis plus de deux décennies, et d'autre part, du fait des représentations socioculturelles que les populations locales se font des maladies mentales (sorcellerie, envoûtement, mauvais sort, punition des ancêtres, etc.).

Le document de politique nationale de santé mentale révèle une augmentation du nombre de nouveaux cas admis dans le service de psychiatrie et d'hygiène mentale de Bangui (unique centre spécialisé de prise en charge), qui sont passés de 416 cas en 1996 à 1812 cas en 2018 avec une proportion importante de femmes et des filles. Par ailleurs, l'augmentation constante des demandes de soins de maladie mentale contraste avec l'insuffisance en personnel qualifié, et surtout le manque de structures décentralisées de prise en charge. Pour pallier ce manque de capacités en matière de santé mentale, particulièrement dans les pays fragiles et vulnérables, confrontés à des conflits récurrents comme la RCA, l'OMS a élaboré des indications pratiques pouvant apporter une contribution essentielle aux communautés marquées par les cicatrices physiques et morales de la violence et des conflits armés. Par

ailleurs, étant bien reconnu que les populations en bonne santé mentale peuvent s'impliquer de manière plus constructive dans la réconciliation après le conflit, il est donc primordial de travailler à la protection et à la guérison psychologique des individus et des communautés, si l'on veut rompre le cycle de la vengeance et des violences entre les jeunes.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'à la faveur des opérations militaires menées par les Forces Armées Centrafricaines, et du retour progressif de la sécurité, l'on observe des mouvements de retour des réfugiés et déplacés dans leurs régions d'origine. Selon les données du rapport sur la situation générale du rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains produites par le HCR en juillet 2022, la trajectoire du retour est croissante depuis 2017 et se situait à 4144 au 1er trimestre 2022[11]. Pour les régions du nord-ouest (Bouar) et nord-est (Bria), il s'agit essentiellement des personnes de la communauté peulh de confession musulmane, réfugiées au Cameroun, Soudan, Soudan du Sud, et au Tchad. Les retours de plus en plus importants de ces populations ne sont pas sans réveiller des traumatismes, aussi bien chez les retournés que les populations restées sur place. Eu égard aux antécédents de violences inter et intra-communautaires, le désir de violence persiste et le risque encouru est que le moindre incident dégénère en affrontements.

Un autre facteur qui exacerbe les comportements agressifs est la consommation accrue des produits stupéfiants autant par les garçons que les filles.
L'interaction entre les conflits et les stupéfiants a été observée dans plusieurs conflits[12]. Il est évident que les zones de conflit sont attrayantes pour le commerce des produits stupéfiants et de nombreuses recherches ont documenté à suffisance le lien étroit entre la consommation de drogues et les problèmes de santé mentale[13]. Dans certains cas, le trouble psychiatrique peut être un facteur de risque pour la consommation de drogues, tandis que dans d'autres, c'est l'utilisation d'un produit stupéfiant qui peut déclencher le trouble de santé mentale. Il n'est pas rare en effet que la consommation de drogues constitue pour le sujet un moyen de tenter de contrôler des symptômes psychopathologiques sous-jacents. En outre, même longtemps après que ces conflits sont résolus, les ramifications négatives peuvent encore être ressenties et généralement sur une zone géographique plus large que celle de l'épicentre du conflit initial.
En RCA, l'analyse participative des besoins et aspirations des adolescents et jeunes réalisée en 2020 par l'ONG URU, avec l'appui technique et financier de UNFPA et du PBF montre que 48 % des jeunes en Centrafrique consomment régulièrement des produits stupéfiants comme mécanisme d'adaptation, un usage qui contribue à augmenter le risque de violences communautaires. La consommation accrue de ces produits stupéfiants exacerbe les comportements agressifs en milieu jeunes.

L'interaction des multiples facteurs sociaux, psychologiques et biologiques jouant un rôle dans le développement de divers troubles psychologiques parmi les personnes et populations affectées par le conflit, il devient primordial de contrer les risques qu'ils font peser sur les personnes les plus vulnérables. Parmi les personnes ayant besoin de soutien spécifiques, on peut citer : (i) Les jeunes filles et garçons qui ont été confrontés à de graves traumatismes (par ex. ceux ayant été témoins d'atrocités, ceux ayant perdu des proches ou leurs moyens de subsistance, les jeunes, surtout les filles ayant survécu aux violences sexuelles, les jeunes soumis à la torture,). A ceux-ci peuvent s'ajouter les jeunes femmes enceintes, les mères célibataires, les adolescentes de moins de 18 ans enceintes, les jeunes vivant avec des handicaps, les veuves, les jeunes hommes ayant du mal à s'insérer dans la société (en particulier ceux associés aux groupes armés, les sans emploi, ceux ayant perdu le moyen de subvenir aux besoins de leur famille, les jeunes à risque d'être ciblés par la violence etc.), les orphelins, les jeunes recrutés

[11] Le rapport 4935 retours en 2020, 5629 en 2021 et 4144 pour seulement le premier trimestre 2022. Le rapport prévoit le renforcement de la tendance en 2022 et 2023.
[12] Tuesday Retano (2020) Faire la guerre. Les zones de conflits et leurs conséquences sur les politiques en matière de drogues
[13] François FARGES (1998), Approche communautaire des toxicomanies, Puf. : « *Drogues et psycho- pathologie [s'] influencent réciproquement, leurs manifestations et leurs évolutions en se succédant, s'intriquant et parfois se confondant* ».

ou utilisés par les forces ou les groupes armés, les jeunes victimes de la traite, les réfugiés, les personnes déplacées internes et les migrants en situation irrégulière.

La récurrence des élections mal organisées, et la faible implication et participation des jeunes, notamment des filles au processus électoral

Les affrontements armés qui ont éclaté en mars 2013 sont en grande partie le résultat de la contestation de l'élection présidentielle de 2011. Les élections générales de 2020/2021 ont encore suscité des contestations violentes entre autres par les groupes armés notamment, la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC), qui est arrivée jusqu'aux portes de la capitale, Bangui avant d'être repoussée. Les affrontements ont provoqué des pertes en vies humaines, et contribué davantage à l'effritement de l'autorité de l'État et la fracture sociale.
Les élections en RCA apparaissent donc comme un facteur majeur des violences intercommunautaires dans un contexte où les considérations tribales dominent encore sur les enjeux démocratiques.
L'exclusion des jeunes semble être la deuxième constance des élections en RCA voire des processus décisionnels. On note 0,3 % de jeunes de 18 à 35 ans à l'Assemblée nationale, 13% au Conseil Economique et Social, et 16% dans le Cadre de Concertation des Elections.

Malgré qu'ils soient majoritaires (72% de la population), les jeunes ne se sentent pas impliqués au processus électoral, et développent une grande méfiance à la participation à la vie politique.
Le recourt aux jeunes ne se fait généralement que pendant les campagnes électorales pour agrémenter les meetings politiques et galvaniser les foules. Les filles jouant habituellement un rôle folklorique (groupes de danse etc..).

Cette exclusion est sous-tendue et alimentée par plusieurs facteurs, entre autres :

- La gérontocratie patriarcale où le sort de la jeune fille est lamentable (sous scolarisé, mariage précoce et forcé, harcèlement sexuel, viol etc.)
- Le manque de capacité financière des jeunes exacerbée par le jeu trouble des acteurs politiques qui substitue l'achat des consciences collectives (campagne électorale = boire et manger) à de solides Projets de société
- Le manque de confiance et la méfiance des jeunes envers l'état et les processus électoraux
- La faible conscience politique des jeunes qui sont instrumentalisés par des acteurs politiques et des groupes armés

Les élections locales et municipales prévues initialement en juillet 2023, puis repoussées à une date ultérieure, sont une opportunité unique pour les jeunes, surtout les filles, de se positionner au niveau de la Gouvernance locale notamment les comités locaux d'organisation, et aussi faire un plaidoyer au niveau des organes de décision et les partis politiques pour un meilleur positionnement des jeunes, en l'occurrence comme candidat(e)s.
Le nouveau code électoral[14] est plus sensible aux jeunes, car il est désormais possible d'être électeur à 18 ans et élu à 25 ans (député, Maire, Président de Région).

La mise en œuvre du projet bénéficiera des outils produits, et des ressources humaines formées dans le cadre du projet d' « appui au processus de guérison des traumas individuels et collectifs » mis en œuvre par ONU Femmes et UNFPA, notamment le protocole d'appui psychothérapeutique, les outils de suivi de traumas. Les Agents Psycho-sociaux (APS) formés dans le cadre du projet sus cité, pourront être remobilisés et déployés dans les zones de mise en œuvre du présent projet. De même, les acteurs s'inspireront des approches utilisées dans le précèdent projet afin de créer une appropriation par les communautés et les autorités des zones de mise en œuvre.

[14] Le nouveau code électoral a été promulgué le 20 aout 2019. Des avancées significatives ont été faites en termes de participation des jeunes. L'âge de la majorité électorale est passé de 20 à 18 ans et les jeunes peuvent désormais être des élus locaux ce qui n'était pas le cas avec l'ancien code électoral

Le présent projet sur la cohésion sociale, pourra capitaliser sur ces acquis et combler aussi les gaps sur le ciblage des bénéficiaires et acteurs qui, cette fois, sont essentiellement des jeunes retournés et appartenant aux communautés hôtes.
Aussi, en plus d'apporter des réponses sur le volet psychologique, le présent projet, à travers l'étude sur la corrélation entre la violence communautaire et les troubles mentaux, apportera des réponses globales et exhaustives pour permettre de rompre le cercle vicieux de la violence et les troubles mentaux.
Dans le même ordre d'idées, le présent projet est complémentaire au projet sur l'« Appui à la lutte contre les discours de haine » porté par l'OIM, le HCR et le Haut-Commissariat au Droit de l'Homme, sur plusieurs niveaux :
-A travers son premier résultat, le projet cité met l'accent sur la prévention et la lutte contre les discours de haine, qui incitent à la violence. Le présent projet complétera cette démarche par des interventions concrètes de cohésion sociale entre les populations de retour et hôtes.
- Le projet porté par l'IOM, le HCR et HCDH au niveau de son deuxième résultat met l'accent sur la création d'opportunité économiques pour permettre une autonomisation, des cibles, notamment l'appui en Logement Terre Biens (LTB). Le présent projet mettra en œuvre des interventions de santé mentale qui permettront aux jeunes dont les capacités économiques auront été renforcées d'être plus enclins à entrer dans la démarche de la prise en compte de leur santé mentale, la cohésion sociale et de participer plus activement aux élections locales et municipales.

En tout état de cause, les mouvements de retour nécessitent un accompagnement à travers des interventions spécifiques visant à réduire les risques de violence, et promouvoir la cohésion sociale, en luttant contre les effets conjugués des troubles psychologiques et de l'usage régulier des substances psychotropes. Aussi, les interventions de ce projet viseront les jeunes restés dans les localités, les retournés, les autres membres de la communauté, les leaders communautaires et religieux, les autorités locales, avec une mention spéciale accordée aux jeunes filles.

Analyse des acteurs

Acteurs	Dynamique du conflit
Gouvernement	- Responsable des politiques publiques nationales et leur mise en œuvre ainsi que de la coordination de l'ensemble des acteurs œuvrant sur le territoire national - Faiblesse dans la prise en compte systématique de la santé mentale dans les interventions en faveur de la consolidation de la paix, et un faible investissement public dans les structures de prise en charge de la santé mentale (lié notamment aux besoins énormes concernant la santé en général et les autres secteurs de base, dû au contexte national). - Faiblesses dans la prise en charge et le suivi des cas des VBGs, en l'occurrence des violences sexuelles dues à une insuffisance de formation du personnel de santé sur la prise en charge médicale des viols, insuffisance des kits et intrants, etc…
Les Directions des maisons des jeunes	Elles sont des démembrements de la Direction Générale de la Jeunesse. On dénombre une quarantaine dans le pays dont 10 à Bangui, et le reste dans les principaux chefs-lieux des préfectures. Ces structures pourtant capitales pour l'encadrement des jeunes, ont des faiblesses énormes en termes de ressources humaines qualifiées, de matériels de travail, de programmes adaptés et conçus avec les jeunes. Aussi, les activités festives prennent le pas sur des interventions de conscientisation et d'orientation des jeunes dans un contexte où ils en ont plus besoin.
Centres spécialisés de prise en charge de santé mentale et VBG (publiques, privé, ONGs)	Il y'a une seule structure de prise en charge de la santé mentale, à savoir le service de psychiatrie du Centre National Hospitalier et Universitaire de Bangui (CNHUB). Il n'y a pas de centres spécialisés dans les zones de mise en œuvre. Il existe une structure religieuse, Fracarita, sise à Bangui et qui offrent des services de prise en charge spécifiques en réponse à certains troubles psychiatriques. Les services sont payables et donc pas accessibles à tous Plusieurs Organisations non gouvernementales (ONG), surtout d'interventions humanitaires, intègrent l'appui psychosocial dans le paquet de services offerts aux survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG). Cet appui est souvent prodigué en consultations dans les centres d'écoute, ce qui peut engager la question de l'accessibilité et de la potentielle stigmatisation des personnes qui s'y rendent. Il n'existe aucune structure spécialisée dans la fourniture d'une gamme complète de services de réponse aux troubles mentaux dans les zones de mise en œuvre. L'accent étant davantage mis sur un appui psychosocial ponctuel, dans le cadre des interventions de projet. Insuffisance d'expertise : le seul réseau de psychologues au niveau national demeure peu développé et outillé pour répondre à la forte demande. Par ailleurs les techniques utilisées ne sont pas toujours adaptées au contexte national, et encore moins local.
Organisations de la jeunesse	Les principales organisations de jeunesse sont des réseaux de rencontre, partage, conception et mise en œuvre d'interventions au profit des pairs. Elles sont très actives dans la capitale, mais peu structurées en provinces.

	Elles ont été associées dans toutes les phases de l'élaboration du présent projet, et le seront tout au long de la mise en œuvre. Elles sont un creuset où se retrouvent les jeunes de divers milieux sociaux, confessions religieuses. Les démembrements ces associations dans les zones de projet, seront associées étroitement dans la mise en œuvre des interventions. Cependant, elles ont des faiblesses importantes dans leur structuration et fonctionnement.
Jeunes hommes et filles	Les jeunes sont fortement majoritaires dans les zones de mise en œuvre du projet, à l'image de leur représentation au niveau national. Ils sont les principaux acteurs et victimes des violences récurrentes dans les zones de projet. Ceux qui retournent d'exile font l'objet de rejet, stigmatisation, et parfois d'agression, eu égard à leurs antécédents et participation dans le conflit armé. Ils souffrent de marginalisation générale, d'exclusion des cadres décisionnels et des mécanismes de prévention et de gestion des conflits, etc. Ceux restés dans les communautés hôtes, soufrent pour la plupart de rancœurs, et de ressentiment contre les retournés, considérés comme les acteurs de violences qui reviennent sur leur lieu de crime. Les jeunes de tous bords, souffrent de divers traumatismes dus au conflit, et à ses conséquences, et n'obtiennent pas toujours l'appui nécessaire à leur relèvement durable (appui psychosocial, autonomisation économique, cadre familial stable, etc.) Ils sont plus vulnérables aux comportements à risques, tel que la consommation de substances psychoactives, les pratiques sexuelles à risques, les grossesses précoces et non désirées, etc. L'absence de prise de conscience des effets négatifs des facteurs de stress et trauma est significative au sein de ce groupe, qui est pourtant en période de transition et donc plus à risque de troubles psychiques et du comportement. La santé mentale est reléguée à des groupes particuliers (victimes de VSBG, ou ceux présentant des manifestations aiguës de détresse psychologique) et n'est pas considérée comme un domaine prioritaire pour cette catégorie.
Organisations des femmes	Les organisations féminines sont une plateforme primordiale de rencontre et partage des femmes, et souvent la première engagée lors de la survenue des cas de VSBG. Cependant, elles ne possèdent pas de moyens systématiques et l'expertise pour offrir une première réponse adéquate aux victimes et les orienter efficacement vers les centres spécialisés.

b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**[15], et comment il garantit

[15] Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action

l'appropriation nationale. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Au niveau global, le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2030 plus précisément au domaine d'action prioritaire N°5 : « Consolidation de la paix et renforcement de la résilience – Aider les jeunes à s'impliquer au service de la paix, de la sécurité et de l'action humanitaire ».
Il s'aligne aussi avec les résolutions 2250, 2282 et 2419 du conseil de sécurité des Nations Unies sur l'agenda de la jeunesse, paix et sécurité. Il contribue à la résolution 1325 du CSNU en faisant progresser la pleine participation des jeunes femmes en tant qu'agents dans les processus locaux de paix. Il contribue également à l'atteinte des objectifs 3, 5, 10 et 16 des ODD, respectivement sur la santé mentale, l'égalité des sexe, réduction des inégalités au sein des communautés et la prévention des conflits, la paix.
Enfin, il est en adéquation avec la déclaration de Bujumbura (formulée avec et pour les jeunes) récemment adoptée par le Conseil de Paix et Sécurité de l'UA (Avril 2022).
Au niveau national le projet est aligné :

- Sur les piliers 1 et 2 du Plan de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) 2017-2023 qui promeuvent le soutien à la paix, la sécurité et la réconciliation, et le renouveler du contrat social entre l'Etat et la population ; et sur le résultat 1 de l'UNSCDF 2023-2027 (Promotion de la paix, la sécurité, des droits humains, et de l'Etat de droit) et le résultat 2 (Inclusion et accès équitable à des services sociaux de base de qualité)
- Sur le Plan national de développement sanitaire (PNDS III 2022-2026), dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-sanitaires de la population centrafricaine, sans aucune forme d'exclusion.
- Sur la Politique Nationale de Promotion de la Jeunesse (PNPJ), précisément le premier domaine stratégique : « les jeunes promeuvent la paix, la sécurité, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ».

c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Le présent projet vise à combler les écarts en matière de la connaissance et la compréhension de l'interconnexion entre la violence, la survenue des traumatismes mentaux, le déficit de cohésion sociale, l'inclusion et la participation aux élections locales et municipales. Cette compréhension permettra de mieux appréhender l'impact de la violence sur la santé mentale, et vice versa, ce qui permettra d'adresser plus efficacement la problématique de la cohésion sociale dans les communautés.
Le contexte de violence communautaire extrême, a engendré des violences sexuelles, et des cas de traumatismes mentaux qui sont pour certains, conséquences des agressions diverses subies par les victimes (viol, tuerie des proches, témoins d'atrocités, destructions des maisons, pertes de biens matériels, perte de statut social etc…). Pour d'autres, il s'agit de la consommation excessive des drogues et stupéfiants.
La mise en œuvre du projet sera complémentaire et permettra de combler les gaps du projet d' « appui au processus de guérison des traumas individuels et collectifs » mis en œuvre par ONU Femmes et UNFPA sur financement PBF.
En effet, le présent projet a une approche holistique pour parvenir à la paix, en s'attaquant aux principales causes/effets de la violence récurrente entre les communautés (déficit de cohésion sociale, VBG, Santé mentale) contrairement au projet suscité qui est focalisé sur la guérison des traumatismes mentaux.

national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

Aussi le présent projet cible spécifiquement les jeunes de retour et appartenant aux communautés hôtes car, ils sont le plus impliqués dans la genèse et la perpétuation du conflit, Il ouvre une perspective de plaidoyer auprès des leaders politiques, et communautaires, de mobilisation et d'engagement des jeunes, notamment les jeunes filles à l'inclusion et la participation aux élections locales et communales.

Autant il comble des gaps, autant il est complémentaire au projet guérisons des traumas, en ce qu'il bénéficiera des outils produits, et des ressources humaines formées dans le cadre du projet guérison des traumas, notamment le protocole national de prise en charge psychothérapeutique des troubles mentaux post traumatique, les outils de suivi de traumas.
Les Agents Psycho-sociaux (APS) formés dans le cadre du projet sus cité, seront remobilisés et déployés dans les zones de mise en œuvre du présent projet. De même, les acteurs s'inspireront des approches utilisées dans le précèdent projet afin de créer une appropriation par les communautés et les autorités des zones de mise en œuvre.
Aussi, en plus d'apporter des réponses sur le volet psychologique, le présent projet, à travers « l'étude sur les facteurs de détresse psychologique, l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits et leurs répercussions sur les violences communautaires et le processus de paix », apportera des réponses globales et exhaustives pour permettre de rompre le cercle vicieux de la violence et les troubles mentaux.
Le présent projet vient aussi à point nommé combler des gaps et complémenter le projet d' « Appui à la lutte contre le discours de haine et l'incitation à la violence dans la Ouaka, l'Ouham, la Haute Kotto, et la Nana-Mambéré » proposé par UNHCR, IOM, HCDH et la CPI. Ce dernier met l'accent sur la lutte contre les discours de haine, le soutien à apporter aux structures communautaires de base, la création d'opportunités économiques pour permettre une autonomisation, des cibles, notamment l'appui en Logement Terre Biens (LTB), la justice transitionnelle.
Le présent projet complétera cette démarche par des interventions concrètes de cohésion sociale entre les populations de retour et hôtes, et comblera le gap sur la prévention et la prise en charge des traumatismes mentaux. Aussi, il permettra de combler le gap de l'inclusion et la participation active des jeunes hommes et filles dans le processus des élections locales et communales.

La complémentarité entre ces trois projets qui seront mis en œuvre dans les mêmes zones, et qui abordent chacun une problématique essentielle à la consolidation de la paix, permettra d'avoir une convergence d'interventions orientées toutes vers la consolidation de la paix et la cohésion sociale.
Enfin, la réalisation de l' « étude sur les facteurs de détresse psychologique, l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits et leurs répercussions sur les violences communautaires et le processus de paix », une première en RCA permettra de disposer des données factuelles sur l'interconnexion entre les violences communautaires, les traumatismes mentaux et le déficit de paix et l'absence de cohésion sociale.
Il s'agira d'évidences utiles à la prise de décision, et la programmation d'actions objectives en faveur de la paix.

Nom du projet (durée)	**Donateur et budget**	**Orientation du projet**	**Différence / complémentarité avec la proposition actuelle**
Appui au processus de guérison des traumas individuels et collectifs des communautés de Bria et Bangassou en vue de la prévention des conflits et des violences (2021-2023)	PBF : : $ **1,499,963.45** Mis en œuvre par UNW et UNFPA	Il vise à offrir une réponse psychothérapeutique individuelle aux catégories précitées (particulièrement les femmes activistes, les jeunes filles et garçons) combinée à une approche sociale communautaire, basée sur des thérapies collectives pour briser le	Existence d'un protocole national mis à jour de prise en charge psychothérapeutique et de suivi des traumas liés aux conflits en RCA qui servira aux interventions de santé mentale dans l'actuel projet.

		cycle de la haine et promouvoir la vie positive et le vivre-ensemble. Il a une durée de 18 mois.	
Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en RCA	PBF : **$ 2 530 700 (**avec un résultat spécifique consacré aux activités d'autonomisation économique des femmes : $ 520 020)	Ce projet vise à améliorer l'accès et la participation des femmes aux sphères décisionnelles de la vie politique et publique. Il entend renforcer le leadership féminin pour stimuler la participation des femmes au processus de relèvement et de consolidation de la paix.	Le projet bénéficiera des leçons tirées de la participation et du leadership des femmes pour renforcer la participation des jeunes filles dans tous les mécanismes de cohésions sociale qui sont prévus.
Appui au renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé. (2020-2022)	PBF : $ 3000 000 Dont 2,000 000 $ POUR FAO et 1000 000 $ pour UNFPA ;	Le projet vise à renforcer le dialogue et la paix au niveau communautaire pour la prévention et la gestion des conflits entre communautés de cultivateurs et de pasteurs ici désigné agro-pastorales. L'intervention proposée cherche à contribuer aux efforts de stabilisation. La durée du projet est de 24 mois. Ce projet a déjà été clôturé le 30 octobre 2022.	Le projet bénéficiera des acquis du projet sur la transhumance. Aussi, il bénéficiera des acquis au niveau de la communauté peuhl, qui sont pour l'essentiel éleveurs et qui ont des tensions récurrentes avec les autres communautés qui sont dans l'agriculture.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Le projet vise à combler une lacune critique contribuant à la persistance des conflits, et un déficit de gestions de conflit et cohésion sociale entre les jeunes, d'une part, et entre les jeunes et la communauté d'autre part, en République Centrafricaine - le manque de soutien psychosocial et de services de santé mentale pour les jeunes touchés par les conflits - grâce à une approche intégrée et socialement inclusive de la consolidation de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.
Le projet ambitionne de réaliser une étude tout au début de la mise en œuvre, sur la corrélation ou l'interconnexion entre les violences et traumatismes mentaux subis par les jeunes, la persistance du conflit et le déficit de cohésion sociale dans les zones d'intervention du projet.
Cette étude permettra d'avoir des données probantes sur les facteurs de détresse psychologique et l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits avec un accent particulier sur la dynamique du genre. Elle évaluera les besoins particuliers en matière de santé psychosociale et mentale des populations affectées par le conflit. Les résultats de l'étude orienteront au mieux les solutions mises en œuvre dans le cadre de ce projet, mais aussi permettront au ministère de la Santé et ses partenaires de développer une approche plus globale des programmes incluant des traitements efficaces en matière de santé mentale pour les communautés traumatisées par les conflits, afin d'assurer la viabilité à long terme du processus de cohésion sociale et de consolidation de la paix.

Les activités de ce projet permettront directement aux jeunes retournés et vivants dans les communautés de devenir des agents de paix et de changement positif dans leurs communautés, en les détournant des pratiques nocives ou préjudiciables à eux-mêmes, et qui alimentent les tensions et contribuent aux conflits. Cela permettra d'améliorer le bien-être et la résilience individuels et collectifs des jeunes, de réduire leur vulnérabilité face aux facteurs de conflit et de renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté.
Le projet fournira des services de santé mentale et de santé publique ciblés et communautaires aux jeunes souffrant de maladies mentales, de problèmes psychologiques liés au contexte et de vulnérabilité psychosociale dans les communautés touchées par le conflit.

Les soins et le traitement des maladies mentales seront intégrés dans la prestation des services de soins de santé primaires dans les établissements de santé, y compris le développement d'un module de formation sur la santé mentale, centré sur les jeunes et sensible au genre pour les prestataires de la santé, ainsi qu'une formation professionnelle du personnel clinique dans les établissements de santé situés dans les zones du projet. La formation portera également sur la gestion clinique des viols, qui sont particulièrement pertinents dans le contexte Centrafricain.

Des structures et des services de soutien psychosocial à base communautaire seront mis en place en utilisant les établissements de santé, les maisons des jeunes et de la femme, comme points d'entrée. Il s'agit notamment de la formation de groupes de soutien, de la fourniture de conseils, de la formation des leaders communautaires et des agents de santé aux premiers secours psychologiques, de l'activation et de la facilitation des voies d'orientation en matière de violence sexiste, de la mobilisation des communautés par leurs propres jeunes pour des activités sociales/traditionnelles/récréatives afin de renforcer la cohésion sociale et les liens communautaires.
Des dialogues communautaires entre les jeunes, les dirigeants communautaires et les autorités locales sur les conflits et la consolidation de la paix seront organisés et facilités. Grâce à cette combinaison de structures et d'activités communautaires de soutien psychosocial, les jeunes eux-mêmes seront mobilisés, formés et habilités à fournir des services de soutien psychosocial à leurs pairs et à leurs communautés, ce qui les encouragera à adopter et à diriger les efforts de cohésion sociale.

En outre, les jeunes, toutes catégories confondues, seront soutenus pour sensibiliser leurs communautés et leurs pairs à l'abus de substances nocives en l'occurrence les stupéfiants, aux mécanismes d'adaptation négatifs et aux comportements nuisibles qui contribuent aux conflits, ainsi qu'à la stigmatisation des maladies mentales. Pour ce faire, on utilisera des approches et des moyens de communication adaptés au contexte local, afin d'aider les jeunes à passer de pratiques néfastes à la participation à des activités positives et productives, et de les encourager à devenir des "agents de la paix".
Des approches sensibles à la dimension de genre seront également intégrées tout au long du cycle de vie du projet, notamment par l'identification des obstacles sexospécifiques (qui aura lieu lors de l'évaluation initiale avant la mise en œuvre du projet) ; l'équilibre entre les sexes parmi le personnel des établissements de santé, et les agents communautaires formés et déployés dans les activités du projet ; la collecte et l'analyse de toutes les données du projet avec ventilation par sexe, en veillant à ce que toutes les composantes identifiées pour la formation aient une représentation féminine d'au moins 50 % ; le renforcement des capacités des institutions en matière de santé mentale et de cohésion sociale, notamment en mettant l'accent sur les organisations dirigées par des femmes et des jeunes. Grâce à l'amélioration du soutien psychosocial, et à la fourniture de soins de santé mentale aux jeunes touchés retournés comme vivant dans les communautés, ce projet comble une lacune critique en matière de prestation de services sociaux ; il contribuera à réduire la stigmatisation et l'isolement des jeunes hommes et femmes ; il encourage la participation et la contribution des jeunes à la résolution des conflits et à la cohésion sociale ; et il propose une solution durable pour la santé mentale et la prévention de l'abus de substances psychotiques grâce à une approche de collaboration et de partenariat entre l'UNFPA, l'OMS, le ministère de la Santé.

Seront mises à contribution les indications pratiques élaborées par l'OMS sur différentes formes de dialogue social pour la santé, y compris les thérapies de groupe, en mettant un accent sur des considérations spécifiques pour les environnements fragiles.

Les interventions de réconciliation, de la cohésion sociale et du vivre ensemble à travers les jeunes sans exclusive, seront mises en œuvre. Il s'agit d'une démarche qui doit commencer entre les jeunes eux même, puis entre les jeunes et la communauté pour enraciner durablement la cohésion sociale et le vivre ensemble.
Aussi pour parer à l'exclusion des jeunes hommes et filles par des tiers ou une auto-exclusion des jeunes, des instances de prise de décisions au niveau communautaire, et du processus électoral, des interventions seront réalisées à l'égard des instances d'organisation des élections au niveau local, des regroupements politiques, et des organisations de jeunesse et des femmes, pour une inscription massive des jeunes sur les listes électorales, et aussi comme candidats.
Importe-t-il de préciser que les cadres er structures de délivrance des services sociaux tels que les mairies, maisons des jeunes, maisons de la femme, centres sportifs, lieux de culte qui sont les lieux qui finalement vont abriter les interventions de cohésion sociale dans les localités, seront renforcés.
Après les interventions d'appui à la santé mentale et de cohésion sociale, les jeunes vont réaliser des actions d'engagement citoyen à travers des initiatives individuelles et ou collectives, qui permettront de valoriser les talents et raffermir les liens. Toutes choses qui solidifieront le sentiment du vivre ensemble, et permettront de pérenniser la cohésion sociale retrouvée.
Au demeurant, il s'agira de changer de narratif en accompagnant les jeunes, en particulier les filles pour qu'ils soient des vecteurs agissant pour la paix et non la violence. En concentrant les efforts sur ce groupe de population, le projet contribuera efficacement à la reconstruction du tissu social, et ainsi permettre à ces jeunes de résister aux incitations à la violence.

b) Fournissez une **« théorie du changement » au niveau du projet** - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

   (Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Dans un contexte de conflit socio- politique caractérisé par l'extrême pauvreté, et l'ignorance, les tensions communautaires et religieuses sont exacerbées, et entretenues par les préjugés sur les retournés considérés à tort ou à raison, comme les principaux acteurs de violence subie par les populations. Les jeunes hommes et filles font l'objet d'une exclusion des instances de prise de décision et du processus des élections locales et communales.
Les violences marquées par des actes de cruauté, la consommation excessive de drogues et stupéfiants comme un exutoire, ont engendré des traumatismes mentaux chez les populations, particulièrement les jeunes de retour, et ceux restés dans les communautés hôtes.
Au regard, de cette situation, les hypothèses pour le retour à une cohésion sociale, le vivre ensemble, l'inclusion et la participation active des jeunes au processus des élections locales et communales, dans les zones du projet sont les suivantes :

- Hypothèse 1 : La réalisation d'une étude sur l'interconnexion entre les violences Communautaires, la survenue des traumatismes mentaux, qui entretiennent par ailleurs ces violences, permettrait de disposer des données probantes utiles à la compréhension des ressorts

de ce cercle vicieux, et adapter les interventions pour adresser plus efficacement, les problèmes identifiés, afin de parvenir à une cohésion sociale durable.

- Hypothèse 2 : La prévention et surtout la prise en charge des traumatismes mentaux liés au conflit, à l'usage excessif de l'alcool et de la drogue par les jeunes, est une approche qui permettra d'avoir des interlocuteurs, plus calmes, réceptifs et engagés véritablement sur la cohésion sociale et le vivre ensemble. Sans soutien, la santé mentale et le bien-être psychosocial des individus qui en sont confrontés se dégradent, débouchant potentiellement dans des troubles mentaux, marginalisation/exclusion, la dépression, l'isolement, des barrières à se réintégrer et à la violence. Tout cela entrave les efforts de reconstruction du tissu social et la satisfaction des besoins des victimes, élément important de la réconciliation, tout en compromettant l'efficacité et la durabilité des efforts de consolidation de la paix.
  Dans ce contexte, les jeunes et leurs associations peuvent jouer un rôle en tant qu'agents de changement dans la mobilisation sociale pour la promotion de la santé mentale et du bien-être psychosocial, encourager la demande de services, déconstruire les stigmas et les stéréotypes négatifs sur la santé mentale ainsi que s'engager dans des initiatives visant à renforcer la cohésion sociale, promouvoir le dialogue, l'inclusion et la participation active des jeunes, notamment les filles au processus des élections locales et communales, pour une paix durable.

La vérification de ces hypothèses est tributaire des conditions suivantes :

Si les communautés sont informées de l'impact des traumas sur la perpétuation des violences et sur l'impact des drogues et de l'alcool sur les jeunes femmes et hommes des communautés, y compris les rapatriés, retournés ou déplacés internes ;

Si les autorités locales, les leaders communautaires, les OSC, les organisations de jeunesse et associations de femmes sont outillés pour détecter les troubles de santé mentale liés ces usages et **Si** les structures de santé communautaires sont soutenues et outillées pour assurer la prise en charge et le suivi des victimes de traumas et troubles mentaux (mineurs, modérés ou sévères) liés au conflit ou à ses conséquences, ou encore à la consommation excessive de l'alcool et l'usage de la drogue,

Et Si ces jeunes, hommes et femmes, disposent d'espaces sûrs dans leur communauté pour s'exprimer sur leurs souffrances et leurs griefs de manière pacifique et constructive, et s'ils bénéficient de l'accompagnement communautaire adéquat pour (re)devenir des agents de changements positifs, qui participent au processus des élections locales et communales à venir.

Alors, les risques de reprise de violences seront considérablement réduits, et l'impact des efforts en faveur de la cohésion sociale et du vivre ensemble entre communautés (y compris les rapatriés, retournés et déplacés internes) se trouvera amélioré.

Parce que les jeunes auront retrouvé un état de santé mentale normale et seront plus aptes à se pardonner et à contribuer au processus de réconciliation sociale dans leur communauté ; ils développeront des pensées plus positives, reprendront goût à la vie, renforceront leur résilience face au conflit, et s'investiront avec plus d'engagement dans les activités qui renforcent leur autonomie sur le plan socio-économique et participeront activement au processus des élections locales et communales pour le développement de leur région, et partant du pays.

L'on pourra réduire l'incidence des cas de troubles mentaux et des personnes et familles stigmatisées/rejetées du fait de leur état de santé dans les communautés, et l'on aura ainsi plus de personnes productives dans les communautés, et plus de chance de cohésion sociale. En effet trop d'inégalités entre les personnes, les familles et les communautés font le lit des conflits et problèmes de cohésion sociale.

d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

Résultat 1 : Les jeunes hommes et jeunes femmes des zones d'accueil, les retournés et les communautés d'origine ou d'adoption vivent en symbiose, dans la paix

Ce premier résultat vise à apporter des réponses efficaces aux facteurs qui déterminent les traumatismes mentaux chez les jeunes retournés et ceux restés dans les communautés, et permettre à tous ces jeunes en communion avec toute la communauté de réaliser les interventions de réconciliation et de cohésion sociale.
La première intervention sera de réaliser l'étude sur les facteurs de détresse psychologique, l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits et leurs répercussions sur les violences communautaires et le processus de paix.
Les résultats de cette étude capitale pour le projet permettront de documenter les interactions entre les traumatismes mentaux, et les violences communautaires avec un déficit de paix, et adapter les interventions prévues.

Les interventions vont cibler les deux catégories des jeunes, les leaders religieux et traditionnels, les autorités locales, les organisations de jeunesse et des femmes, ainsi que les structures privées ou étatiques qui seront des cadres pour la réalisation des activités.
In fine, l'on devra avoir à travers ce résultat, des jeunes dont les préoccupations en matière de santé mentale, de réconciliation entre eux et la communauté auront été prises en compte. Il s'agira d'une communauté réconciliée avec elle-même, apaisée, et qui sera prête à s'engager dans des actions de consolidation, et de perpétuation du vivre ensemble et la cohésion sociale.

Produit 1.1 : Les capacités des structures socio sanitaires et les jeunes hommes et femmes des zones d'accueil et les retournés sont renforcées en matière de sensibilisation, prévention et de prise en charge des troubles mentaux, violence sexuelle

Partant du constat que les structures socio-sanitaires ont des capacités très faibles en matière de connaissance, diagnostic des troubles mentaux et de réponses adéquate, ainsi que des différentes approches de prise en charge des violences sexuelles, il sera question de renforcer leurs capacités en terme de formation du personnel, dont des Agents Psychosociaux (APS) en ciblant préférentiellement le personnel jeunes notamment les jeunes filles issus des communautés de la zone de projet pour garantir la pérennisation des actions au niveau local contournant ainsi l'habituel turn over fréquent en province.
Il y'aura un coaching, et un suivi rapproché de ce personnel par des experts de UNFPA et OMS sur les deux volets pour maintenir la qualité des interventions.
Les structures seront également renforcées, par le nivellement du plateau technique minimal et des protocoles adaptés et ou actualisés, ainsi que de produits médicamenteux indispensables pour une prise en charge harmonisée de la santé mentale et des violence sexuelles. Le protocole national de prise en charge de la santé mentale élaboré dans le cadre du projet « **Appui au processus de guérison des traumas individuels et collectifs des communautés de Bria et Bangassou en vue de la prévention des conflits et des violences** », sera d'une aide précieuse.
L'UNFPA mettra à disposition à travers d'autres financements, des kits post viol pour la prise en charge médicale des cas de violences sexuelles.
Aussi, les leaders des jeunes toutes catégories confondues, identifiés à travers des critères de bonne moralité, probité et d'acceptation dans leurs communautés, y compris ceux ayant servi dans le cadre du

projet « appui au processus de guérison des traumas individuels et collectifs », seront un atout de plus pour ce projet.
Ces jeunes formés animeront des campagnes d'information et de sensibilisation dans les communautés, les maisons des jeunes et de la femme, les mairies etc…sur la problématique de la santé mentale et les violences sexuelles, avec pour but d'orienter leurs pairs dans le besoin, vers les structures disponibles pour un accompagnement psychologique dans des cadres de thérapie de groupe, des dialogues, de guérison de la communauté, et une prise en charge personnalisée.

Produit 1.2 : Les jeunes hommes et femmes des zones d'accueil et les retournés sont en mesure de sensibiliser, de faire la promotion des bonnes pratiques afin de prévenir les troubles mentaux et la violence sexuelle

L'engagement des jeunes dans les conflits, comme acteurs actifs dans les groupes armés est justifié communément par leur état d'extrême vulnérabilité socioéconomique, le sentiment de vengeance etc…Il s'agit d'un postulat qui mérite d'être vérifié, car de sa réponse, dépendra la prise de décision pour contrer ce phénomène, et apporter des réponses.
Dans le cadre de ce produit, il sera réalisé une étude sur les déterminants de l'engagement, et de l'implication des jeunes dans les conflits dans les villes couvertes par le projet. Il s'agira d'une étude rétrospective qui permettra de disposer des données objectives pour comprendre les raisons profondes, et tenter de proposer des alternatives crédibles et adaptées à la situation des jeunes. Cette étude viendra compléter les recherches sur le lien santé mentale et consolidation de la paix menée par Conciliation Resources à Kaga-bandoro et Sibut dans le cadre du projet Désarmement des cœurs financé par le PBF (IRF-467).
Aussi, après le travail d'information, de sensibilisation et d'orientation sur le volet santé mentale dans le précèdent produit, les jeunes s'engageront cette fois sur des activités de mobilisation communautaire à travers des séances de causerie éducative, groupes de parole sur la problématique de la paix, la réconciliation et de la cohésion sociale.
Même si les jeunes sont les moteurs de l'activité, elle doit toucher toutes les couches de la communauté (Femmes, hommes, jeunes etc..).
Une mention spéciale sera accordée aux plaidoyers et à l'engagement des leaders traditionnels, élus locaux, leaders religieux. Ainsi une rencontre intergénérationnelle sera organisée dans les deux préfectures autour de la thématique de la consolidation de la paix et du vivre ensemble et de la cohésion sociale.
Toutes ces activités seront organisées dans les mêmes cadres, notamment les lieux de culte, les maisons des jeunes, de la femme etc…

Résultat 2 : Les relations inter et intra-communautaires, le vivre ensemble, entre les jeunes de toutes catégories, les autorités et les communautés sont consolidées autour des initiatives de développement local sensibles à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix

Après les interventions sur la santé mentale, les violences sexuelles, et les actions de cohésion sociale, de réconciliation qui auront permis un apaisement des esprits et des cœurs, il sera question à travers ce résultat, de maintenir la dynamique par la consolidation des acquis ou avancées sur le chemin de la cohésion sociale, à travers la valorisation des initiatives de développement communautaire.
Ces dernières auront pour avantages de réunir toutes la communauté sur des questions et enjeux qui sont aux antipodes de la haine et la violence.

Produit 2.1: les jeunes hommes et femmes des zones d'accueil ou d'adoption, et les retournés disposent des capacités pour promouvoir la consolidation de la paix, la cohésion sociale à travers le renforcement de capacités institutionnelles et techniques des structures de gouvernance et d'offres de services

A travers ce produit, il sera mis en œuvre le renforcement de 10 structures communautaires de prise de décision ou d'offre de services (Mairies, maisons des jeunes, maisons de la femme etc…), des dispositions de Politiques Nationales de Promotion de la Jeunesse (PNPJ), des résolutions 2250 et 1325

du conseil de sécurité des Nations Unies, les dispositions pertinentes de l'Accord Politique Pour la Paix et la Réconciliation. Des versions simplifiées et traduites dans la langue locale (sango) seront produites, et distribuées également dans les différentes organisations des jeunes et des femmes.
Ces documents politiques et normatifs seront exploités et utilisés pour en tirer des orientations et recommandations pertinentes pour l'encadrement des jeunes.
Aussi, des cadres formels de concertation et de dialogues inclusifs et permanents seront institués avec les leaders communautaires, religieux, élus locaux etc… avec un chronogramme de travail bien élaboré et la participation de tous, pour garder l'élan, avec des engagements de résoudre les éventuels différends par des moyens autres que la violence.
Un plaidoyer sera fait pour l'inclusion et la participation des jeunes, notamment des jeunes filles dans les structures et cadres de concertations décentralisées, afin que leur voix puisse porter, leurs frustrations ou inquiétudes connues et prises en compte, dans un climat de paix, sans besoin d'un recours à la violence.

Produit 2.2 : Les initiatives de développement au niveau local et communautaire intègrent la problématique de cohésion sociale et consolidation de la paix, à travers les jeunes des zones d'accueil et les retournés, l'équité du genre.

La problématique de la cohésion sociale, et de la consolidation de la paix sera intégrée dans toutes les initiatives, avec en exergue l'impératif rôle des jeunes de toutes catégories dans ce processus de cohésion sociale et de sa perpétuation.
Ainsi, il sera organisé des activités festives (danses traditionnelles, match de football etc…), dans le cadre de la réintégration des jeunes retournés. Il s'agit des activités qui vont regrouper tous les jeunes sans exclusive, pour que plus jamais, un jeune ne soit obligé de s'exiler.
Toutes les initiatives vont intégrer des dispositions sensibles au genre et à l'âge.
Aussi, pour maintenir l'engagement et la motivation des jeunes pour la paix et la cohésion sociale, 400 leaders jeunes dont 200 dans la Nana Mambéré, et 200 dans la Haute Kotto, seront formés sur le leadership et la vie associative.
Il s'en suivra donc l'organisation de 10 ateliers (5 par préfecture) d'identification des opportunités pour l'engagement des jeunes dans les activités communautaires.

Résultat 3 : L'engagement citoyen pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale est promu et développé en milieu jeunes, et contribue à l'inclusion et la participation active des jeunes, notamment des jeunes filles aux élections locales et communales.

Le déficit de la maitrise, et la pratique de la notion de citoyenneté est noté avec force pendant la longue crise qu'a connu le pays. Cela apparait nettement dans l'analyse du conflit ci haut.
Aussi, l'exclusion, et le déficit de participation des jeunes ont été notées dans les différentes élections, en l'occurrence celles de 2020-2021.
Ainsi, dans le cadre de ce résultat, un accent sera mis sur la valorisation et la promotion des initiatives citoyennes, si petites soient elles pour, non seulement féliciter et encourager les initiateurs à en faire d'avantages, mais aussi par effet d'entrainement, susciter parmi les pairs, la volonté de copier les bonnes pratiques.
Importe-t-il de réaliser des interventions à l'endroit des cadres de concertation pour l'inclusion des jeunes dans les différentes étapes de la préparation des élections. Un fort plaidoyer doit également être fait à l'endroit des partis politiques et les différents regroupements politiques pour une réelle inclusion des jeunes, notamment des jeunes filles dans les instances de gouvernance (bureaux politiques), et sur la liste des candidats. Enfin, travailler avec les jeunes eux-mêmes pour susciter en eux l'intérêt de s'engager dans la vie publique, singulièrement les élections locales et municipales en préparation.
Ce résultat comporte deux produits :

Produit 3.1: Les capacités des jeunes (notamment de jeunes filles) à lancer des initiatives citoyennes agissant en faveur de la cohésion sociale sont renforcées.

A travers ce produit, l'accent sera mis sur les initiatives civiques des jeunes filles.

En effet, 300 jeunes (dont 50% de filles) seront formées en leadership, médiation, genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation etc.
Il sera question de mettre en valeur les talents des jeunes au service de la paix et la cohésion sociale.
Une répartition équitable du nombre des jeunes, sera faite entre les deux zones du projet. Le but étant de disposer à terme des jeunes hommes et filles décomplexés, maitrisant le sens des principaux concepts qui fondent la vie en communauté, et capables de partager ces notions avec leurs pairs dans des campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale, prévues dans le résultat 2.
Après cette formation, les jeunes seront encouragés et accompagnés pour concevoir des initiatives citoyennes qui seront sélectionnées par un jury composé des autorités locales, leaders communautaires, gestionnaires du projet au niveau de l'UNFPA et l'OMS.
Les meilleures initiatives, seront appuyées et mises en œuvre.
Il faut noter que trois principales activités seront organisées dans les deux localités, notamment un concours d'oration « peace talks », un concours de chants sur la cohésion sociale en langue nationale. Les meilleurs seront primés.

Enfin, il sera réalisé des capsules vidéo sur les bonnes pratiques, pour promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence.

Produit 3.2: L'inclusion et la participation active des jeunes notamment des jeunes filles dans le processus des élections locales et communales, sont une réalité dans les localités couvertes par le projet.

A travers ce produit, il sera question d'organiser des rencontres de plaidoyer au niveau des instances d'organisation des élections pour solliciter des meilleures conditions quant à l'inclusion et la participation active des jeunes aux élections.
Ces plaidoyers seront faits aussi auprès des partis ou regroupements politiques pour les inciter à mieux positionner les jeunes, et surtout présenter les meilleurs qui sont en leur sein comme candidats à ces élections.
Les organisations de jeunesse, et des femmes verront leurs capacités renforcées pour initier une campagne d'éducation et d'information à l'endroit des jeunes en âge de voter pour une inscription massive les listes électorales.
Aussi, les organisations de jeunesse seront accompagnées pour mettre en place une cellule d'alerte précoce et de prévention des violences électorales.

e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.

Le projet sera mis en œuvre dans deux villes que sont **Bouar et Bria**. Il s'agit en effet des localités dans lesquelles la crise sécuritaire était forte avec une répercussion sur la cohésion sociale. Dans ces localités, l'opposition entre chrétiens et musulmans a été très exacerbée et meurtrière. Un nombre important des jeunes ont été enrôlés dans les groupes armés en fonction de leur appartenance religieuse entre 2012 et 2021 entraînant une fracture sociale et communautaire, la plus forte.

Il faut noter aussi que les villes de Bouar et Bria ont été parmi les plus touchées par le conflit avec les actions des groupes armés notamment les anti balaka, l'ex Seleka, les 3R (Retour, réclamation et réhabilitation), UPC (Unité pour la Paix en Centrafrique) et plus récemment la CPC (Coalition des Patriotes pour le Changement).

La dynamique soutenant la CPC est assez particulière. Formée en décembre 2020 pour interrompre le processus électoral, la CPC est composée des groupes signataires de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) du 06 Février 2019. Cette fois, ce groupe armé est composé de jeunes

combattants se réclamant des communautés religieuses chrétienne et musulmane. Toutefois, la méfiance, la haine et la suspicion entre ces jeunes des zones d'accueil et les retournés en majorité peulh de confession musulmane, est toujours perceptible et susceptible de déboucher sur un conflit à tout moment, si un travail de réconciliation et de cohésion sociale n'est pas réalisé en profondeur.

Pour la mise en œuvre du projet, UNFPA et l'OMS s'appuieront sur les organisations des jeunes et les associations communautaires intervenant dans la promotion de la cohésion sociale dans les zones d'intervention. L'appui psychologique sera fourni à travers les structures sanitaires nationales et en s'appuyant sur des relais communautaires jeunes formés pour faire de la détection et le référencement des cas nécessitant une prise en charge médicale.

Ainsi les bénéficiaires directs du projet sont au nombre de 2500 dont 1450 (58%) de Jeunes hommes et 1050 Jeunes femmes soit 42%. Ils seront issus des communautés d'accueil et retournés/rapatriés toutes confessions religieuses et appartenance ethnique confondues (peulh, musulman, chrétien etc…), mais en veillant à un équilibre par rapport au critère religion, car c'est bien ce dernier qui a été mis en avant pendant les conflits communautaires, comme décrit dans l'analyse de la situation, ci haut. L'on doit en effet, veiller au respect du principe du « Do no harm »
Enfin, tous doivent être âgés de 15 à 35 ans.

De manière indirecte le projet va toucher les leaders communautaires et religieux qui sont en fait des détenteurs d'enjeux, des leaders d'opinion très écoutés dans les régions. Ils contribuent au règlement pacifique des différends parmi les populations compte tenu de leur aura, leur respectabilité et des croyances dont ils sont l'incarnation. Leur apport contribuera significativement à l'atteinte des résultats du projet. Les prestataires de santé et les Agents Psychosociaux sont un maillon important dans la mise en œuvre de ce projet, st surtout dans la pérennisation dans acquis dans la communauté.
Bref, toutes les communautés des localités visées, ainsi que les structures de gouvernance et de délivrance des services sociaux que sont les mairies, les maisons des jeunes, maisons de la femme, les espaces surs, les centres d'écoute, centres sportifs, lieux de culte etc…seront mis en contribution.
Enfin, les bénéficiaires finaux du projet seront l'ensemble des Centrafricains des deux sexes, qui bénéficieront des retombées de la cohésion sociale impulsée dans les 2 villes du projet.
L'ensemble du pays bénéficiera de la création d'une capacité institutionnelle intégrée pour la formation des personnels socio sanitaires à la prestation de services de santé mentale adaptée aux jeunes et sensibles au genre (y compris la gestion des cas de violence liée au sexe), qui se maintiendra au-delà du projet.

Répartition du nombre des bénéficiaires directs (jeunes des zones d'accueil, retournés/ Rapatriés) par sexe/âge et par localité.

Ville	**Jeunes filles (15 à 35 ans)**	**Jeunes hommes (15 à 35 ans)**	**Total par localité**
Bouar	460	650	1110
Bria	590	800	1390
Total par sexe et âge	**1050**	**1450**	**2500**

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Le projet est une initiative conjointe du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les structures publiques et des Ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du projet sont : le ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique, le ministère de la Santé et de la Population, le ministère de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Conseil National de la Jeunesse Centrafricaine (CNJCA).

Les partenaires de mise en œuvre du projet sont notamment les ONG Internationales (ALIMA et …), les ONG nationales et les organisations de la société civile suivantes : URU et Réseau des Volontaires de la Paix, déjà engagés au niveau communautaire dans la réduction des violences entre jeunes.

Rôle et Responsabilités de UNFPA, agence lead du projet

L'UNFPA assure la coordination technique de l'ensemble du projet y compris la consolidation des plans de travail et du suivi et évaluation du projet, ainsi que la production périodique des rapports techniques et financiers, et la présentation de ces derniers au Comité Technique du Projet (CTP), au Comité de Pilotage (COPIL) et à la coordination du secrétariat PBF en RCA.

La gestion au quotidien du projet conjoint sera assurée par le chargé de programme Jeunes de l'UNFPA et le coordonnateur du programme des urgences de l'OMS. Les deux vont interagir avec les points focaux du projet qui seront désignés par chaque Ministère impliqué, et par les partenaires de mise en œuvre.

Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle, c'est-à-dire chaque agence assurera la gestion des fonds qui lui sont alloués, et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits.

Rôle et Responsabilités de l'OMS

L'OMS aura la responsabilité de contribuer à la préparation, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports techniques relatifs aux produits qui seront soumis pour consolidation par l'agence lead.

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc.)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
Organisation bénéficiaire : UNFPA	4 757 296,51 USD	Fonds réguliers, CERF, PBF, UBRAF	Le bureau de l'UNFPA se trouve à Bangui, avec 3 sous bureaux prévus à	Le bureau UNFPA compte 30 staffs, auxquels seront ajoutés les staffs des sous bureaux qui	1.Chargé de programme Jeunes 2.chargé de programme VBG/Genre et droits humains
Partenaires d'exécution : Institutions gouvernementales	.				

Ministère de la jeunesse : Ministère de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant <u>Autres acteurs impliqués</u> : ALIMA (ONGI) URU (ONG nat); OJLD; RVP			Bouar, Bambari et Bria à partir de 2023	seront ouverts bientôt.	**3**. Population Policy, Data and Assurance Quality Specialist 4.Spécialiste En suivi-évaluation
Organisation bénéficiaire : OMS Partenaires d'exécution Institution gouvernementale ministère de la Santé publique et de la population		CERF, Banque Africaine de Développement, Coopération Italienne, Banque Mondiale, Fonds Humanitaire Gouvernement Japonais, Union Européenne	Bureau OMS est à Bangui avec 4 sous-bureaux mis en place à Bria, Bambari, Kaga Bandoro et Bangassou et des antennes à Berbérati et Bouar.		1-Team lead de préparation et réponse aux urgences sanitaires 1-Country Preparedness & IHR (CPI) Officer 1- Public Health Officer 1-coordonnateur des sous bureaux

b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Le projet est une initiative conjointe du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
UNFPA sera le chef de file du projet en raison de son mandat, de son leadership sur la thématique Jeunes, de son expertise technique au niveau national, régional et mondial, en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de programmation sur la consolidation de la paix et la cohésion sociale, en plus en milieu jeunes.

Le projet sera mis en œuvre de façon concertée et consensuelle en collaboration avec les Ministères partenaires et leurs démembrements dans les localités couvertes par le projet. Un plan d'action commun sera élaboré et validé par les deux agences ainsi que la partie nationale.

Quelle que soit l'agence responsable d'une activité, la mise en œuvre sera réalisée avec la participation de tous les membres impliqués dans la mise en œuvre du projet dans les deux agences.

Aussi, une visibilité commune sera faite, c'est-à-dire que tous les outils de visibilité (banderoles, affiches, dépliants etc…) porteront les logos des deux agences, ainsi que celui de PBF. Les équipes de Communication, respectivement de l'OMS et de UNFPA, assureront la communication et la visibilité de toutes activités du projet.

Cependant chaque Agence recevra directement le montant du budget y relatif et sera ainsi responsable de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités. Un comité local de pilotage par localité, sera l'organe de gouvernance du projet au niveau local. Le comité se réunira sur une base trimestrielle pour discuter des orientations stratégiques et des choix opérationnels du projet, en prenant en compte l'évolution du contexte de genre.

L'UNFPA en tant qu'agence Lead assurera la gestion opérationnelle et la coordination du projet. Cette coordination sera placée sous la responsabilité et la supervision directe du chargé de programme Jeunes (100 %). Il sera assisté du responsable de suivi évaluation (50 %), un chargé de communication (100%). En région il y'aura deux assistants terrain (100 %) dont un par préfecture couverte.

L'OMS, agence récipiendaire, avec une grande expertise sur la santé mentale, travaillera conjointement avec l'UNFPA à travers un mécanisme de concertation qui sera mis en place afin d'assurer une bonne coordination des actions. Du côté de l'OMS la coordination du projet sera placée sous la responsabilité et la supervision directe du coordonnateur de la préparation et réponse aux urgences de santé publique (international 20%) et d'un expert en santé mentale (national, 100%). L'équipe de projet de l'OMS sera complétée par le chef du sous bureau OMS de Bria (international 10%) et le chef d'antenne OMS de Bouar (National 50%), qui sont deux spécialistes dans les urgences sanitaires, qui suivront directement la mise en œuvre des interventions sur le terrain. La gestion administrative et financière sera assurée par un assistant administratif et financier (national 50%).

Le profil des staffs qui seront pris en charge par le projet est le suivant :

UNFPA :

- Spécialiste Jeunes (national 100%)
- Chargé de suivi évaluation (50%)
- Chargé de communication (national 100%)
- Agent terrain pour la Haute kotto (100%)
- Agent terrain pour la Nana Mambéré (100 %)

OMS

- Responsable des urgences (international 20% pendant 6 mois)
- Expert en santé mentale (national, 100% pendant 10 mois)
- Assistant administratif et financier (national 50% pendant 10 mois)
- Chef du Sous bureau OMS de Bria (international, 10% pendant 6 mois)
- Chef d'antenne OMS de Bouar (National, 50% pendant 6 mois)

c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)

Dégradation de la situation sécuritaire dans les zones d'intervention du projet	Elevé	Assurer une liaison permanente avec UNDSS et les agences de sécurité pour intégrer les questions de sécurité dans le plan de travail du projet. Développer des partenariats solides avec les ONG locales qui ont accès aux populations bénéficiaires
Tensions intercommunautaires pendant la mise en œuvre du projet	Moyen	L'analyse des conflits initiale et le suivi du projet fera ressortir les facteurs de division des communautés cibles et environnantes. Le projet adoptera une approche inclusive et participative pour adresser et assurer le suivi de ces facteurs de tensions.
Les acteurs gouvernementaux ne s'approprient pas les efforts de promotion de de la cohésion sociale par les jeunes	Elevé	Engagement continu des parties prenantes et alignement du projet sur les priorités et les cadres politiques nationaux et régionaux existants.
Faible capacité des acteurs locaux responsables de la mise en œuvre du projet	Elevé	Implication des parties prenantes durant toutes les phases du projet (formulation, élaboration des plans de travail, ciblage des bénéficiaires et des zones, mise en œuvre, etc.) de manière à renforcer leurs capacités et adapter les interventions Mise en place d'un suivi rapproché de la mise en œuvre.
Faible implication et participation des jeunes femmes dans les activités du projet	Moyen	Sensibilisation des leaders communautaires, des femmes et des jeunes filles en ce qui concerne les bénéfices de leur rôle actif dans la communauté et pour la prévention et la gestion des conflits. Activités de renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles afin d'assurer leur participation active dans la vie communautaire
Rancœur des jeunes dans les localités qui ne sont pas couvertes qui pourraient alimenter les tensions avec les villages voisins ciblés	Elevé	L'analyse des conflits initiale et les facteurs existants de tensions entre les communautés cibles et environnantes. Le ciblage des bénéficiaires se fera via un processus inclusif et transparent, impliquant aussi les localités non ciblées
Faible coordination de la mise en œuvre conjointe du projet	Faible	Capitalisation sur les leçons apprises de la collaboration entre les agences impliquées et leurs partenaires dans des projets passés et en cours.

		Valorisation des cadres de concertation existants avec les autorités locales, les ONG et autres acteurs.

La mise en œuvre du principe "Do No Harm" : Les activités sont conçues et seront mises en œuvre suivant une approche de gestion permettant d'identifier et de minimiser les risques pour les jeunes hommes et filles, qui sont les bénéficiaires directs du projet.
En effet, l'un des risques majeurs est la sécurité physique des leaders jeunes retournés et ceux restés dans les communautés, les jeunes filles, les jeunes vivant avec handicap, les experts, les agents psychosociaux communautaires ainsi que toutes les personnes engagées dans le projet. Par ailleurs, une attention et soin particulier seront accordés aux personnes vulnérables dans la communauté afin d'assurer qu'elles bénéficient également du projet.
Afin que l'implication de ces personnes ne constitue une source de risques, le projet engagera en synergie avec les autorités (nationales et locales), des mesures de protection spécifiques et non-intrusives pour maintenir leur acceptation (en particulier les jeunes retournés) dans la communauté. De même, des mesures spécifiques, d'ordre éthique et déontologique seront prises dans le cadre de l'appui psychosocial, de prise en charge de la santé mentale, pour éviter que les éventuelles déclarations ou confessions qui y seront faites, ne soient divulguées, et entrainent un cycle de vengeance.
Aussi, afin d'éviter les conséquences d'un ciblage trop restreint, la participation aux activités de cohésion sociale, et la prise en charge de la santé mentale seront également assurées aux autres membres de la communauté. Cela permettra une acceptation du projet par toute la communauté.

d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le suivi-évaluation sera basé sur l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) en suivant les performances à tous les niveaux de la chaine des résultats (produits et résultats).
Le suivi et l'évaluation du projet se fera à travers les outils programmatiques de UNFPA et OMS et les cadres de rapportage périodiques du PBF. L'objectif de l'ensemble des activités dans cette rubrique sera d'assurer un suivi périodique des avancées de l'atteinte des résultats escomptés et fournir des données qualitatives et chiffrées permettant d'évaluer cette avancée.

Les activités S&E débuteront par la conduite d'une enquête pour évaluer la situation de référence, prévoir les cibles à atteindre, ensuite un plan de suivi, évaluation et de capitalisation sera développé selon les principes de la GAR. Ce plan comprendra plusieurs activités et permettra d'assurer la gestion des connaissances et de redevabilité du projet.

Les activités du plan de suivi et évaluation à mettre en œuvre incluent :

Activités	Objectif	Acteurs clés	Période
Suivi			
Tenir les réunions du comité de pilotage	- Apprécier l'état d'avancement du projet, -Donner des orientations stratégiques au comité technique, et prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. -Proposer au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO), à travers le Secrétariat de la coordination du PBF et l'Agence lead, des modifications du projet pour l'ajuster aux exigences du contexte national et local.	Ministères impliqués Secrétariat du PBF UNFPA et OMS Autres agences des Nations Unies ONG Bénéficiaires	Semestriel
Tenir les réunions du comité de technique	-Assurer une collecte régulière des données dans l'intervalle des missions de terrain planifiées -évaluer l'état d'avancement substantif et financier du projet -prendre certaines mesures de réajustement afin de surmonter des contraintes éventuelles.	Ministères impliqués Secrétariat du PBF Autres agences des Nations Unies UNFPA et OMS ONG Bénéficiaires	Trimestriel
Tenir les réunions des mécanismes communautaires de suivi dans les zones du projet	Assurer une collecte régulière des données dans l'intervalle des missions de terrain planifiées	Structures décentralisées des ministères impliqués Réseau des jeunes et des femmes dans les localités couvertes par le projet ONG Bénéficiaires	Trimestriel
Revue à mi-parcours du projet	Etablir à mi-parcours le bilan de la mise en œuvre du projet et s'assurer du progrès vers les résultats. Actualiser l'analyse des risques et parties prenantes	Ministères impliqués Secrétariat du PBF UNFPA et OMS Autres agences des Nations Unies ONG Bénéficiaires	Mai 2024
Mission de terrain pour le suivi des progrès vers les objectifs du projet	Identifier régulièrement les défis et risques potentiels en vue d'apporter des mesures correctives significatives pour l'amélioration de sa performance vers l'atteinte des résultats.	Ministères impliqués Secrétariat du PBF UNFPA et OMS Autres agences des Nations Unies ONG Bénéficiaires	Trimestrielle
Produire les rapports d'étapes	Documenter les réalisations du projet incluant les leçons apprises et les bonnes pratiques	Ministères impliqués Secrétariat du PBF RUNO Autres agences des Nations Unies ONG Bénéficiaires	Novembre 2023 Mai 2024 Novembre 2024 Juin 2025
Etudes			
Etude de base : Analyse de la situation de référence, et prévision des cibles	-Etablir les données de base des indicateurs qui n'en ont pas -Collecter les données nécessaires à l'évaluation de la situation de référence -Prévoir les cibles	Chargé de suivi évaluation en consultation avec les équipes de suivi évaluation des Agences et du Secrétariat du PBF	Juin 2023
Réaliser une étude sur les facteurs de détresse psychologique, l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits et leurs répercussions sur les violences communautaires et le processus de paix	Déterminer la corrélation entre les traumatismes psychologiques et mentaux, et les violences communautaires	Ministères impliqués Secrétariat du PBF UNFPA et OMS Autres agences des Nations Unies ONG Bénéficiaires	Aout 2023
Réaliser une étude sur les déterminants de l'engagement et de l'implication des jeunes dans les conflits dans les villes couvertes par le projet	Identifier les principales causes et les déterminants qui conditionnent l'implication des jeunes dans les conflits à Bria et Bouar	Ministères impliqués Secrétariat du PBF UNFPA et OMS Autres agences des Nations Unies ONG Bénéficiaires	Février 2024
Evaluation			
Evaluation finale du projet	Déterminer à quel point le projet a contribué à la consolidation de la paix et la cohésion sociale à	Ministères impliqués Secrétariat du PBF	Avril 2025

Activités	Objectif	Acteurs clés	Période
	Bria et Bouar. Elle génèrera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du programme	UNFPA et OMS Autres agences des Nations Unies ONG Bénéficiaires Equipes de consultants indépendants	

Un(e) expert (e) en suivi évaluation et reporting sera mobilisé (e) et affecté (e) à la mise en œuvre du Projet. Il/elle sera chargé(e) de la conception d'un plan et des outils de suivi évaluation, en collaboration avec les différentes parties prenantes du Projet, effectuera des missions de suivi, et prendra part aux différentes réunions du comité de pilotage du Projet. Il/elle complétera les données de référence du projet (par le biais d'une étude de base) et renforcera le cadre des résultats du Projet, particulièrement en précisant les indicateurs et données de base, en fonction des données collectées sur le terrain.

L'(e) expert (e) en suivi évaluation et reporting fera partie intégrante de l'Unité de Gestion du Projet basée à UNFPA. Il ou elle collaborera et coordonnera les activités de suivi/évaluation pour l'ensemble du Projet.

Il est prévu au moins trois missions (à intervalle de six mois de mise en œuvre) de suivi conjoint impliquant tous les acteurs de mise en œuvre du Projet notamment les agences récipiendaires, les Ministères Sectoriels impliqués, les OSC, notamment des jeunes et des femmes, et le Secrétariat PBF. Cette approche permettra d'identifier les défis et risques potentiels en vue d'apporter des mesures correctives significatives pour l'amélioration de sa performance vers l'atteinte des résultats.

Un montant de 192 600 US (7,70 % du budget) sera consacré au suivi évaluation	
Suivi et évaluation des activités	49500 USD
Prise en charge de l'Expert en S/E	40,000 USD
Mission conjointe de suivi	20,000 USD
Collecte et reporting des données	23,100 USD
Evaluation indépendante à la fin du projet	60,000 USD

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

(i) Durabilité des résultats et services mis en place par le projet

Dans une des deux zones du projet notamment la Haute-Kotto, l'UNFPA est en partenariat avec la MINUSCA sur d'autres thématiques, notamment le centre de protection des victimes de violation des droits humains construit par la MINUSCA à Bria, et pour lequel l'UNFPA apporte du soft en termes d'intrants et de services au profit des victimes constituées essentiellement des femmes.

Ce type de coopération sera mis à échelle en ce qui concerne l'actuel projet, dès le début de sa mise en œuvre pour permettre non seulement de bénéficier de la logistique de la MINUSCA, mais aussi d'assurer la pérennité des actions après la fin du projet.

En outre, le projet sera le premier de son genre à entreprendre une étude qui produira des informations factuelles sur l'impact de la violence sur la santé mentale, la difficile consolidation de la paix, l'inclusion et la participation active des jeunes, notamment des jeunes filles aux élections locales et communales, ce qui pourrait catalyser un financement important de la part d'autres donateurs afin d'assurer la poursuite de ce projet novateur.

Enfin, le projet adopte dès son démarrage, une approche de renforcement des capacités et d'autonomisation de structures durables, qu'il s'agisse d'organisations à la base, de comités locaux, ou de services d'appui. Ce sont ces institutions qui seront appelées à poursuivre la fourniture de services après la clôture des activités. Les structures communautaires ou étatiques dans les communes de mise en œuvre forment le socle fondamental pour la durabilité des acquis. Cette catégorie inclut :(i) les organisations de jeunes et de femmes, les espaces sûrs pour les jeunes filles, ainsi que les démembrements du Conseil National de la Jeunesse au niveau local, (ii), les conseils communaux d'orientation, de coordination et de suivi des actions de cohésion sociale.
L'accompagnement des structures sera orienté vers une appropriation par les autorités nationales du dispositif de la cohésion sociale enclenchée afin que ces actions soient pérennes, même après la fin du projet.

III. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquencement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel.**

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

La répartition budgétaire entre les deux agences récipiendaires a été réalisée en fonction des activités prévues. Cette répartition tient compte aussi des mandats respectifs et des positionnements géographiques de chaque agence, ainsi que de la nécessité d'assurer une gestion optimale des fonds.
Les frais de personnel et frais de gestions représentant 24 % du budget (20% pour le personnel et 4% pour les frais de gestion) afin de rester dans les limites acceptables du PBF.
La mise en œuvre de ce projet se fera aussi en étroite collaboration avec les organisations de la société civile nationale. A cet effet, 23% du budget ira directement aux organisations de la société civile via des subventions de manière à conduire les activités au plus près des communautés. Ces OSC bénéficieront d'un appui de la part de l'OMS et de UNFPA pour s'assurer de la bonne gestion des ressources et d'une bonne reddition des comptes.

REPARTITION DU BUDGET ENTRE LES DEUX AGENCES

Totals				
	UNFPA	OMS	N/A	Totals
	$	$	$	
1. Staff and other personnel	350 000,00	160 760,00		**510 760,00**
2. Supplies, Commodities, Materials	212 483,67	120 000,00		**332 483,67**
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	180 910,00	60 000,00		**240 910,00**
4. Contractual services	247 258,00	118 450,00		**365 708,00**
5. Travel	110 915,00	35 000,00		**145 915,00**
6. Transfers and Grants to Counterparts	464 500,00	130 000,00		**594 500,00**
7. General Operating and other Costs	116 188,33	30 000,00		**146 188,33**
Subtotal	1 682 255,00	654 210,00		2 336 465,00
7% Indirect Costs	117 757,85	45 794,70		163 552,55

TOTAL	**1 800 007,50**	**700 004,70**		**2 500 012,20**

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumissior	X		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du pro ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		La consultation a été faite au bureau UNFPA à Bangui avec les représentants des Ministères clés (Jeunesse, promotion du genre, et santé), ainsi qu'avec les organisations de jeunesse et des femme au mois d'avril 2022. Deux autres réunions de consultations ont encore été organisées avec les organisations de jeunesse en juin et Aout 2022.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		Oui, la conception du projet a bénéficié de l'expertise du chargé de programme Genre/VBG et droits humains du bureau UNFPA CAR
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		Une large consultation avec les organisations des jeunes et des femmes a été réalisée.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Dévotion du personnel déjà existant au sein des agences au projet. Utilisation du matériel de bureau et de la logistique des agences dans la mise en œuvre du projet (espace de travail, voiture, etc.)

<u>Annexe B.1</u>: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency, and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives, and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency, and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[16]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF g

[16] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Les jeunes hommes et jeunes femmes des zones d'accueil, les retournés et les communautés d'origine ou d'adoption vivent en symbiose, et dans la paix (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) *-ODD 3.4 : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être ;* *- ODD 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool* *- ODD5.2 : « Eliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.* *-ODD16.1 : « Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ».* (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de	[redacted]	Indicateur 1 : % des personnes qui perçoivent que la sécurité s'est améliorée sur les 12 derniers mois (Ventilé par jeunes et non jeunes ; sexe : personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 74 % Cible :90 %	Enquêtes de perception au début de la mise en œuvre, et à la fin du projet. Enquêtes de perception HH Indice de Gouvernance de Mo Ibrahim Évaluation finale du projet	Réalisations des Activités et produits Liées à ce résultat
		Indicateur 1 a : La proportion de la population considérant que de marcher seul dans sa zone de résidence (le jour/la nuit) ne présente pas de risque (Ventilé par jeunes et non jeunes ; sexe, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : Jour : 73% Nuit 39% (2022) Cible :75 % jour et 50% la nuit	Enquêtes de perception au début de la mise en œuvre, et à la fin du projet. Enquêtes de perception HH Indice de Gouvernance de Mo Ibrahim Évaluation finale du projet	Réalisations des activités et produits liés à ce résultat
		Indicateur 1 c : Incidence des violences sexuelles sur 12 mois. (Ventilé par jeunes et non jeunes ; sexe, personnes vivant avec handicap et localité)	Registre de suivi psychologique et consultation médicale.	

l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Niveau de référence : 8% en 2022 (HHI) Cible :5%		
	Produit 1.1 **Les capacités des structures socio sanitaires et les jeunes hommes et femmes des zones d'accueil et les retournés sont renforcées en matière de sensibilisation, prévention et de prise en charge des traumatismes mentaux, violence sexuelle et la** promotion des bonnes pratiques Liste des activités relevant de ce produit *A 1.1.1: Réaliser une étude sur les facteurs de détresse psychologique, l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits et leurs répercussions sur les violences communautaires et le processus de paix* *A 1.1.2 : Former les prestataires de soins des structures socio-sanitaires (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux) sur la prise en charge des troubles*	Indicateur 1.1. 1 Disponibilité du rapport d'étude sur les facteurs de détresse psychologique, l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits et leurs répercussions sur les violences communautaires et le processus de paix Niveau de référence : Non Cible : Oui	Rapport d'étude Une seule fois	Réalisations des Activités liées à ce produit.
		Indicateur 1.1.2 : % de structures socio sanitaires renforcées sur la prévention, la prise en charge des traumatismes mentaux et violences sexuelles. Niveau de référence : 0 Cible : 70 %	Bordereaux de réception de matériels	Réalisations des Activités liées à ce produit.
		Indicateur 1.1.3 : % des jeunes ayant des traumatismes mentaux, qui ont été pris en charge dans les zones du projet (Ventilé par âge ; sexe, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence :0 Cible : 80%	Registre de consultation des structures dédiées à la prise en charge des traumatismes mentaux. Semestrielle	Réalisations des Activités liées à ce produit.

	mentaux en utilisant le Mental Health Gap Action Programme Humanitarian Intervention Guide (mhGAP-HIG), la prévention et la réponse aux violences sexuelles *A 1.1.3 : Doter 04 structures socio-sanitaires en outils et médicaments pour la prise en charge adéquate des troubles mentaux et problèmes de violence sexuelles des jeunes* *A 1.1.4 : Former les jeunes hommes et femmes sur la sensibilisation, l'identification et la promotion des bonnes pratiques en matière de santé mentale, et de violence sexuelle* *A 1.1.5 : Appuyer les prestataires et les membres communautaires formées à participer à des processus de guérison (Interventions de santé mentale axées sur les groupes, telles que les thérapies de groupe, ou des dialogues de guérison de la communauté, appui psychosocial, prise en charge médicale…)* *A 1.1.6 : Renforcer les capacités des leaders jeunes*	Indicateur 1.1.4 : % de victimes de viol qui ont reçu des soins médicaux dans les 72 heures dans des structures soutenues (Ventilé par âge ; sexe et localité) Niveau de référence :0 Cible : 100 %	Registre de prise en charge médicale	

	garçons sur la masculinité positive au sein des communautés *A 1.1.7 : Organiser des campagnes de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques en matière de santé mentale, de lutte contre les violences sexuelles auprès des jeunes hommes et femmes des villages et des établissements scolaires* *A 1.1.8 : Monitorer, superviser et coordonner les actions des jeunes et prestataires de soins et travailleurs sociaux impliqués dans la lutte contre les troubles mentaux et les violences sexuelles des jeunes.*			
	Produit 1.2 : Les espaces d'échanges et de dialogues inclusifs entre les jeunes des zones d'accueil et rapatriés/retournés et les différentes composantes de la communauté sont créés et fonctionnels **<u>Liste des activités relevant de ce produit</u>** *A 1.2.1 : Réaliser une étude sur les déterminants de l'engagement et de l'implication des jeunes dans les conflits*	Indicateur 1.2.1 : Disponibilité du rapport d'étude sur les déterminants de l'engagement et de l'implication des jeunes dans les conflits dans les villes couvertes par le projet. Niveau de référence : Non Cible : Oui	-Rapport d'étude	Réalisations des Activités liées à ce produit.
		Indicateur 1.2.2 : % de jeunes sensibilisés sur la résolution 2250 (Ventilé par sexe ; âge, personnes vivant avec handicap et localité)	Rapports d'activités	

	dans les villes couvertes par le projet	Niveau de référence : 0 Cible : 60%		
	A 1.2.2 : Organiser des séances régulières d'échanges, de causeries éducatives et d'engagement pour la paix entre les jeunes des zones d'accueil, les retournés et les différentes composantes de la communauté (Femmes, jeunes, Hommes etc…)	Indicateur 1.2.3 : Nbre des participants aux séances d'échanges, de causeries éducatives et d'engagement pour la paix. (Ventilé par sexe ; âge, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 600	Rapports d'activités	
	A 1.2.3 : Assurer des activités d'éducation des différentes composantes de la population (Leaders traditionnels, Organisations des jeunes et femmes, élus locaux, Communautés) sur les thématiques Réconciliation/Paix sociale/Développement communautaire	Indicateur 1.3.3 : Nbre des Leaders traditionnels, Organisations des jeunes et femmes, élus locaux, Communauté, ventilé par sexe ; âge, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 400	Rapports d'activités	
	A 1.2.4 : Organiser une rencontre intergénérationnelle sur les problématiques de la consolidation de la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale dans chaque préfecture couverte par le projet.	Indicateur 1.3.3 : Nbre des participants à la rencontre intergénérationnelle, (ventilé par sexe ; âge, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 200	Rapports d'activités	
Résultat 2 : Les relations inter et intra-communautaires, le vivre ensemble, entre les jeunes de		Indicateur 2 a. : Nombre de leaders communautaires et religieux soutenus et renforcés pour appuyer	Rapports d'activités	Réalisations des Activités et produits liés à ce résultat

toutes catégories, les autorités et les communautés sont consolidées autour des initiatives de développement local sensible à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 5.2 ODD 16.1 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		la dynamique de la cohésion sociale entre les jeunes et la communauté. (Ventilé par sexe, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 0 Cible 200		
		Indicateur 2 b : % des cas de violences sexuelles enregistrées dans la zone du projet (Ventilé par non jeunes ; jeunes ; sexe, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 60 %	Rapports d'activités : Registre suivi psychosocial et médical	
	Produit 2.1 : les jeunes hommes et femmes des zones d'accueil ou d'adoption, et les retournés disposent des capacités pour promouvoir la consolidation de la paix, la cohésion sociale à travers le renforcement de capacités institutionnelles et techniques des structures de gouvernance et d'offres de services **<u>Liste des activités relevant de ce produit</u>** *A 2.1.1 : Renforcer les capacités techniques de 04 structures communautaires de*	Indicateur 2.1.1 : % des jeunes dont les capacités ont été renforcées pour promouvoir la réduction des violences communautaires, la culture de la paix, la cohésion sociale (Ventilé par âge ; sexe, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence :0 Cible : 70%	Rapport d'activités	Réalisations des Activités liées à ce produit.
		Indicateur 2.1.2 : % de femmes et de filles membres des comités de gestion des structures communautaires Niveau de référence : 0 Cible : +35%	Rapport d'activités	

	prise de décision, à travers l'intégration et la prise en compte des dispositions de la Politique Nationale de la Jeunesse, les Résolutions 2250 et 1325, et les dispositions pertinentes de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation A2.1.2 *Institutionnaliser des cadres formels de dialogue inclusifs et permanents entre les Jeunes et les responsables religieux, communautaires sur la paix, la réconciliation et le développement local* *A 2.1.3 : vulgariser les dispositions en faveur de la protection des droits et participation des jeunes à la prise de décision dans les structures décentralisées* *A 2.1.4 : Créer et rendre fonctionnel deux espaces sûrs pour l'accompagnement des jeunes filles très vulnérables*	Indicateur 2.1.3 Nombre de jeunes filles fréquentant les espaces sûrs. (Ventilé par âge, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 200	Registres des espaces sûrs. Fréquence : mensuelle.	
	Produit 2.2 Les initiatives de développement au niveau local et communautaire intègrent la problématique de cohésion sociale et consolidation de la paix, à travers les jeunes des zones	Indicateur 2.2.1 : % d'initiatives de développement au niveau communautaire ayant intégré la problématique de la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Niveau de référence : 0	Résultats d'évaluation des initiatives de développement au niveau local et communautaire.	Réalisations des Activités liées à ce produit.

	d'accueil et les retournés, l'équité du genre. **<u>Liste des activités relevant de ce produit</u>** *A 2.2.1 : Appui technique au processus de développement locaux pour l'intégration des dispositions sensibles au genre et à l'âge* *A2.2.2 : Organiser des activités communautaires dans le cadre de la réintégration des jeunes retourné* *A 2.2.3 : Former au moins 400 jeunes, inclut ceux des zones d'accueil et les retournés, sur la vie associative, la cohésion sociale et la culture de la paix* *A 2.2.4 : Organiser 10 ateliers d'identification des opportunités pour l'engagement des jeunes dans les activités communautaires* *A 2.2.5 : Mettre à jour la raison d'être du projet afin d'articuler les lacunes dans l'analyse comparative entre les sexes, décrire les principaux obstacles à l'égalité des sexes et à*	Cible : 60 %		
		Indicateur 2.2.2 : Nbre d'initiatives locales appuyées, intégrant les dispositions sensibles au genre et à l'âge Niveau de référence : 0 Cible : 10	Rapport d'activités	
		Indicateur 2.2.3 : Nbre d'activités communautaires mises en œuvre Niveau de référence : 0 Cible : 6	Rapport d'activités	
		Indicateur 2.2.4 : : Nbre des jeunes dont leurs capacités sur la vie associative, la cohésion sociale et la culture de la paix sont renforcées (Ventilé par âge ; sexe, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence :0 Cible : 400	Rapport d'évaluation post formation	
		Indicateur 2.3.5 : Nbre d'ateliers d'identification des opportunités pour l'engagement des jeunes dans les activités communautaires Niveau de référence :0 Cible :10	Rapports d'activités	

	l'autonomisation des femmes et expliquer comment le projet vise à atténuer et à surmonter ces obstacles pendant la mise en œuvre	Indicateur 2.3.6 : Note d'analyse comparative entre les sexes Niveau de référence :0 Cible :1 Indicateur 2.3.7 : Nombre d'évaluation du projet à mi-parcours Niveau de référence :0 Cible :1	Note d'analyse Rapport d'activités Rapport d'évaluation	
Résultat 3 : L'engagement citoyen pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale est promu et développé en milieu jeunes, et contribue à l'inclusion et la participation active des jeunes, notamment des jeunes filles aux élections locales et communales. (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 16.1 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	[redacted]	Indicateur 3 a : % des jeunes qui reconnaissent la nécessité du civisme pour le vivre ensemble et la cohésion sociale (Ventilé par âge ; sexe et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 90 %	Enquête de perception	Réalisations des Activités et produits Liées à ce résultat
		Indicateur 3 b Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 3 c Niveau de référence : Cible :		
	Produit 3.1: Les capacités des jeunes (notamment de jeunes filles) à lancer des initiatives citoyennes	Indicateur 3.1.1 : % de jeunes filles ayant lancé des initiatives citoyennes pour la cohésion sociale (Ventilé par âge et localité)	Résultat d'évaluation des initiatives citoyennes pour la consolidation de la	Réalisations des Activités liées à ce produit.

	agissant en faveur de la cohésion sociale sont renforcées. **<u>Liste des activités relevant de ce produit</u>** *A 3.1.1 : Former 300 jeunes (dont 40% de filles) en leadership, médiation, genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation etc.* *A 3.1.2 : Appuyer la mise en œuvre d'initiatives citoyennes sélectionnées par les jeunes.*	Niveau de référence :0 Cible : 40 %	paix, et la cohésion sociale	
		Indicateur 3.1.2 : Nbre des jeunes dont les capacités en leadership, médiation, genre et droits humains sont renforcées (Ventilé par âge, sexe et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 300	Rapport d'évaluation post formation Rapport d'activité	
		Indicateur 3.1.3 : Nbre d'initiatives citoyennes appuyées Niveau de référence : 0 Cible : 10		
	A 3.1.3 : Organiser des évènements/concours d'oration (« Peace Talks ») ;	Indicateur 3.1.3 : Nbre de concours d'oration *« Peace Talks »* organisés tenant compte de la dimension genre et inclusion Niveau de référence : 0 Cible : 6		
	A 3.1.4: Réaliser des capsules vidéo en vue de documenter et promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence	Indicateur 3.1.4 : Nombre de capsules vidéo réalisées en vue de documenter et promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence. Niveau de référence : 0 Cible : 30		

	A 3.1.5 : Organiser des concours de chants en langue nationale sur la cohésion sociale	Indicateur 3.1.5 ; Nbre de concours de chants organisés, tenant compte de la dimension genre et inclusion Niveau de référence : 0 Cible : 2		
	Produit 3.2 L'inclusion et la participation active des jeunes notamment des jeunes filles dans le processus des élections locales et communales, sont une réalité dans les localités couvertes par le projet. **<u>Liste des activités relevant de ce produit</u>** *A 3.2.1 Organiser des réunions d'information et de plaidoyer avec les membres des démembrements de l'Autorité Nationale des Elections dans les localités couvertes par le projet.* *A 3.2.2: Organiser des réunions de plaidoyer et de lobbying auprès des membres des bureaux des organisations et regroupements politiques engagés dans les élections locales et communales. .*	Indicateur 3.2.1 Nombre des jeunes (25 à 35 ans) candidats aux élections locales et communales. (Ventilé par âge, sexe et localité) Niveau de référence :0 Cible : 30	Base de données des candidats	Réalisations des Activités liées à ce produit.
		Indicateur 3.2.1 : Nbre de réunions d'information et de plaidoyer avec les démembrements de l'ANE au niveau local ; Niveau de référence : 0 Cible : 2		
		Nbre de réunions de plaidoyer et de lobbying Niveau de référence : 0 Cible : 4		

	A 3.2.3 Organiser 2 sessions d'atelier sur la problématique de la participation citoyenne des jeunes, notamment des jeunes filles au processus des élections locales et communales.	Indicateur 3.2.3 : Nbre des participants à l'atelier (ventilé par sexe, âge, personnes vivant avec handicap et localité) Niveau de référence : 0 Cible : 2		
	A 3.2.4 : Organiser un renforcement institutionnel des associations des jeunes, parties prenantes au projet (revue des documents légaux, directives administratives et financières, formation à la vie associative etc…)	Indicateur 3.2.3 Nombre des organisations des jeunes renforcées Niveau de référence : 0 Cible : 4		

Annex D - PBF Project Budget

Instructions:

1. Only fill in white cells. Grey cells are locked and/or contain spreadsheet formulas.
2. Complete both Sheet 1 and Sheet 2.
a) First, prepare a budget organized by **activity/output/outcome** in **Sheet 1.** (Activity amounts can be indicative estimates.)
b) Then, divide each **output** budget along **UN Budget Categories** in **Sheet 2**.
3. Be sure to include **% towards Gender Equality and Women's Empowerment**
3. Do not use Sheet 4 or 5, which are for MPTF and PBF use.
4. Leave blank any Organizations/Outcomes/Outputs/Activities that aren't needed**. DO NOT delete cells.**
5. **Do not adjust tranche amounts** without consulting PBSO.

Table 1 - PBF project budget by outcome, output and activity

Outcome/ Output number	**Description** (Text)	**UNFPA** Budget	**OMS** Budget	**N/A** Budget	**Total**	**% of budget** per activity allocated to **Gender Equality and Women's Empowerment (GEWE)** (if any):	Current level of **expenditure/ commitment** (To be completed at time of project progress reporting)	Any **remarks** (e.g. on types of inputs provided or budget justification, esp. for TA or travel costs)
		UNFPA	**OMS**					
OUTCOME 1:	**Les jeunes hommes et les jeunes femmes des zones d'acceuil, les retournés et les communautés d'origine ou d'adoption vivent en symbiose et dans la paix.**							
Output 1.1:	**Les capacités des structures socio sanitaires et les jeunes hommes et femmes des zones d'aceuil et les retournés sont renforcées en matière de sensibilisation, prevention et de prise en charge des troubles mentaux, violence sexuelle et la promotion des bonnes pratiques.**							
Activity 1.1.1:	Réaliser une étude sur les facteurs de détresse psychologique, l'ampleur des traumatismes psychologiques et mentaux liés aux conflits et leurs répercussions sur les violences communautaires et le processus de paix		$ 60,000.00		$ 60,000.00	80%		
Activity 1.1.2:	Former les prestataires de soins des structures socio-sanitaires (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux) sur la prise en charge des troubles mentaux (mhGAP), la prévention et la réponse aux violences sexuelles	$ 30,000.00	$ 30,000.00		$ 60,000.00	75%		
Activity 1.1.3:	Doter 04 structures socio-sanitaires en outils et médicaments pour la prise en charge adéquate des troubles mentaux et problèmes de violence sexuelles des jeunes	$ 100,000.00	$ 100,000.00		$ 200,000.00	70%		
Activity 1.1.4:	Former les jeunes hommes et femmes sur la sensibilisation, l'identification et la promotion des bonnes pratiques en matière de santé mentale, et de violence sexuelle	$ 30,000.00	$ 30,000.00		$ 60,000.00	80%		
Activity 1.1.5	Appuyer les prestataires et les membres communautaires formées à participer à des processus de guérison (Interventions de santé mentale axées sur les groupes, telles que les thérapies de groupe, ou des dialogues de guérison de la communauté, appui psychosocial, prise en charge médicale…)	$ -	$ 68,450.00		$ 68,450.00	85%		
Activity 1.1.6	Renforcer les capacités des leaders jeunes garçons sur la masculinité positive au sein des communautés	$ 30,000.00	$ -		$ 30,000.00	100%		
Activity 1.1.7	Organiser des campagnes de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques en matière de santé mentale, de lutte contre les violences sexuelles auprès des jeunes hommes et femmes des villages et des établissements scolaires	$ 40,000.00	$ 40,000.00		$ 80,000.00	80%		
Activity 1.1.8	Monitorer, superviser et coordonner les actions des jeunes et prestataires de soins et travailleurs sociaux impliqués dans la lutte contre les troubles mentaux et les violences sexuelles des jeunes.	$ 39,994.65	$ 25,000.00		$ 64,994.65	70%		
	Output Total	**$ 269,994.65**	**$ 353,450.00**	**$ -**	**$ 623,444.65**	**$ 338,678.76**	**$ -**	

Output 1.2:	**Les jeunes hommes et jeunes femmes des zones d'acceuil, les retournés sont en mesure de sensibiliser, de faire la promotion des bonnes pratiques afin de prevenir les troubles mentaux et les violences sexuelles**							
Activity 1.2.1	Réaliser une étude sur les déterminants de l'engagement et de l'implication des jeunes dans les conflits dans les villes couvertes par le projet	$ 50,000.00	$ -		$ 50,000.00	70%		
Activity 1.2.2	Organiser des séances régulières d'échanges, de causeries éducatives et d'engagement pour la paix entre les jeunes des zones d'accueil, les retournés et les différentes composantes de la communauté (Femmes, jeunes, Hommes etc…)	$ 40,000.00	$ -		$ 40,000.00	80%		
Activity 1.2.3	Assurer des activités d'éducation des différentes composantes de la population (Leaders traditionnels, Organisations des jeunes et femmes, élus locaux, Communautés) sur les thématiques Réconciliation/Paix sociale/Développement communautaire/ Santé mentale, réduction de la violence	$ 50,000.00	$ 30,000.00		$ 80,000.00	80%		
Activity 1.2.4	Organiser des rencontres intergénérationnelles sur les problématiques de la consolidation de la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale dans chaque préfecture couverte par le projet.	$ 40,000.00	$ -		$ 40,000.00	70%		
	Output Total	**$ 180,000.00**	**$ 30,000.00**	**$ -**	**$ 210,000.00**	**$ 159,000.00**	**$ -**	

OUTCOME 2:	**Les relations inter et intra communautaires, le vivre ensemble entre les jeunes de toutes les catégories, les autorités et les communautés sont consolidées autour des initiatives de developpement local sensible à la cohésion sociale et la consolidation de la paix**							
Output 2.1	**Les jeunes hommes et les jeunes femmes des zones d'acceuil ou d'adoption, et les retournés disposent des capacités pour promouvoir la consolidation de la paix, la cohésion sociale à travers le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des structures de gouvernance et d'offres de services.**							
Activity 2.1.1	Renforcer les capacités techniques de 04 structures communautaires de prise de décision, à travers l intégration et la prise en compte des dispositions de la Politique Nationale de la Jeunesse, les Résolutions 2250 et 1325, et les dispositions pertinentes de l Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation	$ 50,000.00	$ -		$ 50,000.00	85%		
Activity 2.1.2	Institutionnaliser des cadres formels de dialogue inclusifs et permanents entre les Jeunes et les responsables religieux, communautaires sur la paix, la réconciliation et le développement local	$ 30,000.00	$ -		$ 30,000.00	80%		
Activity 2.1.3	vulgariser les dispositions en faveur de la protection des droits et participation des jeunes à la prise de décision dans les structures décentralisées.	$ 20,000.00	$ -		$ 20,000.00	85%		
Activity 2.1.4	Créer et rendre fonctionnel deux espaces sûrs pour l accompagnement des jeunes filles très vulnérables	$ 60,000.00			$ 60,000.00	100%		
Activity 2.1.5					$ -			
Activity 2.1.6					$ -			
Activity 2.1.7					$ -			
	Output Total	**$ 160,000.00**	**$ -**	**$ -**	**$ 160,000.00**	**$ 143,500.00**	**$ -**	
Output 2.2	**Les initiatives de developpement au niveau local et communautaire intègrent la problématique de cohésion sociale et consolidation de la apix, à travers les jeunes des zones d'acceuil et les retournés, l'équité de genre.**							
Activity 2.2.1	Appui technique au processus de développement locaux pour l intégration des dispositions sensibles au genre et à l âge	$ 40,000.00	$ -		$ 40,000.00	90%		
Activity 2.2.2	Organiser des activités communautaires dans le cadre de la réintégration des jeunes retournés	$ 40,000.00	$ -		$ 40,000.00	70%		
Activity 2.2.3	Former au moins 400 jeunes, inclut ceux des zones d accueil et les retournés, sur la vie associative, la cohésion sociale et la culture de la paix	$ 60,000.00	$ -		$ 60,000.00	80%		
Activity 2.2.4	Organiser 10 ateliers d identification des opportunités pour l engagement des jeunes dans les activités communautaires	$ 45,000.00	$ -		$ 45,000.00	80%		
	Output Total	**$ 185,000.00**	**$ -**	**$ -**	**$ 185,000.00**	**$ 148,000.00**	**$ -**	

OUTCOME 3:	**L'engagement citoyen pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale est promu et développé en milieu jeunes, et contribue à l'inclusion et la participation active des jeunes, notamment des jeunes filles aux élections locales et communales**							
Output 3.1	**Les capactés des jeunes (notamment des jeunes filles) à lancer des initiatives citoyennes agissant en faveur de la cohésion sociale sont renforcées.**							
Activity 3.1.1	Former 300 jeunes (dont 40% de filles) en leadership, médiation, genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation etc.	$ 50,000.00	$ -		$ 50,000.00	40%		
Activity 3.1.2	Appuyer la mise en œuvre d initiatives citoyennes sélectionnées par les jeunes.	$ 25,000.00	$ -		$ 25,000.00	80%		
Activity 3.1.4	Organiser des évènements/concours d oration (« Peace Talks »)	$ 20,000.00			$ 20,000.00	80%		
Activity 3.1.5	Réaliser des capsules vidéo en vue de documenter et promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence	$ 17,750.00			$ 17,750.00	70%		
Activity 3.1.6	Organiser un concours de chants en langue nationale sur la cohésion sociale	$ 14,000.00			$ 14,000.00	85%		

Activity 3.1.7					$ -			
Activity 3.1.8					$ -			
	Output Total	**$ 126,750.00**	**$ -**	**$ -**	**$ 126,750.00**	**$ 80,325.00**	**$ -**	
Output 3.2:	**L'inclusion et la participation active des jeunes notamment des jeunes filles dans le processus des élections locales et communales, sont une réalité dans les localités couvertes par le projet**							
Activity 3.2.1	Organiser des réunions d information et de plaidoyer avec les membres des démembrements de l Autorité Nationale des Elections dans les localités couvertes par le projet.	$ 20,000.00	$ -		$ 20,000.00	70%		
Activity 3.2.2	Organiser des réunions de plaidoyer et de lobbying auprès des membres des bureaux des organisations et regroupements politiques engagés dans les élections locales et communales.	$ 20,000.00			$ 20,000.00	80%		
Activity 3.2.3	Organiser 2 sessions d atelier sur la problématique de la participation citoyenne des jeunes, notamment des jeunes filles au processus des élections locales et communales.	$ 40,000.00			$ 40,000.00	70%		
Activity 3.2.4	Organiser un renforcement institutionnel des associations des jeunes, parties prenantes au projet (revue des documents légaux, directives administratives et financières, formation à la vie associative etc…)	$ 44,510.35			$ 44,510.35	70%		
Activity 3.2.5					$ -			
Activity 3.2.6					$ -			
Activity 3.2.7					$ -			
Activity 3.2.8					$ -			
	Output Total	**$ 124,510.35**	**$ -**	**$ -**	**$ 124,510.35**	**$ 89,157.25**	**$ -**	

Additional personnel costs		$ 396,000.00	$ 180,760.00		$ 576,760.00			
Additional Operational Costs		$ 100,000.00	$ 50,000.00		$ 150,000.00			
Monitoring budget		$ 80,000.00	$ 40,000.00		$ 120,000.00			
Budget for independent final evaluation		$ 60,000.00	$ -		$ 60,000.00			
	Total Additional Costs	**$ 636,000.00**	**$ 270,760.00**	**$ -**	**$ 906,760.00**	**$ -**	**$ -**	

Totals				
	UNFPA	**OMS**	**N/A**	**Total**
	UNFPA	**OMS**		
Sub-Total Project Budget	$ 1,682,255.00	$ 654,210.00	$ -	$ 2,336,465.00
Indirect support costs (7%):	$ 117,757.85	$ 45,794.70	$ -	$ 163,552.55
Total	**$ 1,800,012.85**	**$ 700,004.70**	**$ -**	**$ 2,500,017.55**

Performance-Based Tranche Breakdown					
	UNFPA	OMS	N/A	Total	Tranche %
	UNFPA	OMS			
First Tranche:	$ 630,004	$ 245,002	$ -	$ 875,006	35%
Second Tranche:	$ 630,004	$ 245,002	$ -	$ 875,006	35%
Third Tranche	$ 540,004	$ 210,001	$ -	$ 750,005	30%
Total:	$ 1,800,012	$ 700,005	$ -	$ 2,500,017	100%

$ Towards GEWE (includes indirect costs)	$ 1,025,767.27
% Towards GEWE	41.03%
$ Towards M&E (includes indirect costs)	$ 192,600.00
% Towards M&E	7.70%

Note PBF does not accept projects with less than **5%** towards M&E and less than **15%** towards GEWE. These figures will show as red if this minimum threshold is not met.

Total Expenditure	$ -
Delivery Rate	

For MPTFO Use

Totals				
	Recipient Agency 1	Recipient Agency 2	Recipient Agency 3	Totals
	UNFPA	OMS	$ -	
1. Staff and other personnel	$ 350,000.00	$ 160,760.00	$ -	**$ 510,760.00**
2. Supplies, Commodities, Materials	$ 212,483.67	$ 120,000.00	$ -	**$ 332,483.67**
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	$ 180,910.00	$ 60,000.00	$ -	**$ 240,910.00**
4. Contractual services	$ 247,258.00	$ 118,450.00	$ -	**$ 365,708.00**
5. Travel	$ 110,915.00	$ 35,000.00	$ -	**$ 145,915.00**
6. Transfers and Grants to Counterparts	$ 464,500.00	$ 130,000.00	$ -	**$ 594,500.00**
7. General Operating and other Costs	$ 116,188.33	$ 30,000.00	$ -	**$ 146,188.33**
Sub-Total	**$ 1,682,255.00**	**$ 654,210.00**	**$ -**	**$ 2,336,465.00**
7% Indirect Costs	**$ 117,757.85**	**$ 45,794.70**	**$ -**	**$ 163,552.55**
Total	**$ 1,800,012.85**	**$ 700,004.70**	**$ -**	**$ 2,500,017.55**

Performance-Based Tranche Breakdown					
	Recip Agency 1	Recip Agency 2	Recip Agency 3	Totals	Tranche %
	UNFPA	OMS	0		
First Tranche:	**$ 630,004**	**$ 245,002**	**$ -**	**$ 875,006**	**35%**
Second Tranche:	**$ 630,004**	**$ 245,002**	**$ -**	**$ 875,006**	**35%**
Third Tranche:	**$ 540,004**	**$ 210,001**	**$ -**	**$ 750,005**	**30%**
TOTAL	**$ 1,800,012**	**$ 700,005**		**$ 2,500,017**	